Solidaires I.D.D. à l'Industrie et au Developpement Durable

L'AIGUILLON

www.solidairesidd.com

N°60
novembre 2018

Solidaires finances

Solidaires ENVIRONNEMENT

Solidaires Fonction Publique

Solidaires Union syndicale

ÉDITO

Notre 5e congrès s'est tenu le 20 septembre 2018 à Obernai. La tonalité politique fût rapidement donnée compte tenu de la stratégie économique et antisociale dévastatrice menée au pas de charge par les gouvernants.

Dans le contexte actuel, où tout se règle à l'emporte-pièce, sans réflexion, les congressistes ont débattu longuement pour trouver une parade aux mensonges et coups de communication quasi quotidiens des aficionados du soi-disant « nouveau monde » qui ne cessent de tromper les concitoyens : Ils en ont conclu que la seule piste qui reste pour inverser la tendance demeure le combat unitaire et engagé.

Dans ce monde, où il vaut mieux être riche et en bonne santé, que pauvre et malade, les mesures prises depuis 18 mois par cette nouvelle classe politique sont toutes en faveur des plus riches au détriment des plus modestes qui voient leurs acquis sociaux et sociétaux, soit remis en cause, soit drastiquement réduits. Les moutons LREM ont beau tenter de faire admettre le contraire en pratiquant une langue de bois bien rodée, les Françaises et les Français, qui constatent une baisse de leur pouvoir d'achat mois après mois ne les croient plus.

Il en va de même pour les fonctionnaires à qui on explique depuis des décennies que l'on peut toujours faire mieux avec moins de moyens humains, budgétaires, matériels…,

Personne ne les croit plus !

En ce qui nous concerne directement nous, agents de l'ex-industrie, le gouvernement, comme tous les précédents, continue de détruire le peu de service public qui reste dans ce domaine, déjà bien dispersé dans de nombreuses administrations et ministères depuis 2009.

Nos collègues administratifs en poste en DREAL, gérés par le ministère des finances, risquent tout bonnement de perdre leur rattachement à leur administration d'origine, avec de surcroît une perte de rémunération due à l'application du RIFSEEP, en cas de mobilité par promotion ou d'affectation au sein du ministère de l'Écologie.

Nos collègues des DIRECCTE vont, pour plus de 75 % d'entre eux employés dans le pôle 3E et avant la fin 2019, devoir postuler sur des postes dans la fonction publique hospitalière, la fonction publique territoriale ou, pire encore, en dehors de la Fonction publique, du fait d'une décision du ministre de transférer à des officines ou d'abandonner des missions de service public.

Sous couvert de transformation de l'action publique, plus connue par la dénomination AP 2022, l'ensemble des secteurs de la fonction publique doivent, à tout prix, supprimer 120 000 emplois de fonctionnaires, dont 50 000 dans la fonction publique d'État d'ici la fin du quinquennat.

Faire plus de 60 milliards d'économie sur le budget de l'État, avant la fin avril 2022, va créer forcément des bouleversements à tel point que les citoyens ne vont plus savoir vers qui se tourner pour la moindre bribe de service public.

Adieu les services de santé de proximité et de qualité. Bonjour la télémédecine et les maisons de services publics.

Adieu la surveillance indépendante des sites industriels classés, des installations agroalimentaires, des contrôles de la vitesse… Bonjour, les bureaux d'études et officines privées qui lorgnent sur la manne financière que cela produit.

Pour les Français lambda : toujours moins de pouvoir d'achat, plus de taxes indirectes et cachées et de moins en moins de services publics. Sans faire d'amalgame on peut se poser la question de savoir à quoi servent nos impôts ! Pas à l'éducation nationale, pas aux établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), pas aux petites et moyennes entreprises en difficultés…

Ils vont encore flamber sous prétexte, par exemple pour les carburants, de transition écologique alors que cette noble cause ne récupérera qu'à peine 20 % des financements produits.

En transférant les missions de l'État au privé, pas d'économies réelles mais l'assommoir pour les citoyens !

Depuis cette folie de privatisations calculées pour enrichir les copains déjà milliardaires, on casque : électricité, gaz, eau, autoroutes, etc. Tout a augmenté !

Plus près de nous, les externalisations des missions de contrôles et de suivi des équipements sous pression, de la métrologie légale et des contrôles techniques des véhicules poids lourds, des transports en commun de personnes et de marchandises dangereuses, des barrages hydroélectriques ont toutes pour point commun des coûts qui ont doublé pour des prestations similaires, l'indépendance et la neutralité en moins !

L'État a bradé pour l'euro symbolique les structures, les savoirs et les devoirs des agents publics sous la pression des lobbyistes, de plus en plus visibles et présents au cœur du pouvoir !

Ce tour de passe-passe politique éhonté, cautionné par des états-majors ministériels et préfectoraux, le doigt sur la couture du pantalon, ruine la cohésion des territoires et l'espoir des concitoyens, même de ceux qui ont cru aux promesses du candidat Macron.

C'est à nous, ensemble, Solidaires, de lutter contre la marchandisation à des intérêts privés du bien public commun qui appartient à tous et de ses missions en votant pour des représentants du personnel qui n'accompagnent pas la casse sociale ou la défense de prés carrés corporatistes.

SOMMAIRE

- Edito . 1
- Rapport d'activité 2015-2018. 2
- Election du Bureau national. 6
- Rapport d'Orientation. 6
- Election du SG et répartition des postes entre lesmembres du BN. 12
- Motion d'actualité. 12
- Résolution Action Sociale. 14
- Résolution Hygiène, Sécurité et Conditions de travail. 16
- Les élections professionnelles du 29 novembre au 6 décembre 2018. 19
- Stratégie pour la transformation de l'Action Publique 2018-2022. 20
- Pourquoi avons nous rejoint Solidaires. 21
- Un moment particulier dans une époque particulière 22

5ème Congrès

de solidaires I.D.D

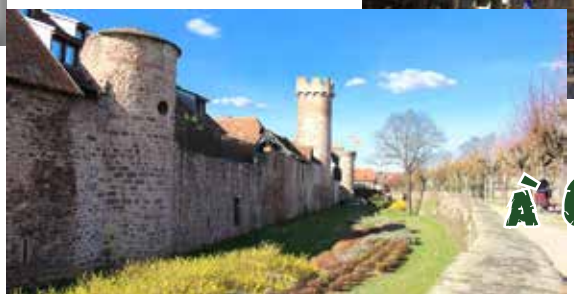

à Obernai

Ouverture de l'assemblée générale du congrès

Le secrétaire général, Jean-Jacques HUET, ouvre la séance par le traditionnel mot de bienvenue et présente les invitées :

Dominique CAPITAINE, pour la Fédération Solidaires Finances.
Marie-Thérèse DELEPLACE, pour Sud Centrale Solidaires.
Céline MARMIN, pour SUD INSEE.
Évelyne KLEIN, pour Solidaires CCRF.& SCL.
Agnès GROUT,pour Solidaires Douanes.

Directeur de la publication : Jean-Jacques Huet
Rédacteur en chef : Jean-Jacques Huet
Secrétaire de rédaction : Pascal Marie
Rédacteur : Annie Onyszkiewicz
Périodicité : trimestrielle ISSN : 1622 - 4736
Numéro de CPPAP : 0203S05673
Numéro : mai 2018
Dépôt Légal : mai 2018 -
Le syndicat **Solidaires I.D.D.** est un syndicat professionnel
membre des Fédérations **Solidaires Finances**, **Solidaires Environnement** et de l'Union Syndicale Solidaires
www.solidairesidd.com

Rapport d'Activité Solidaires I.D.D 2015-2018

Revenant sur l'activité de Solidaires I.D.D. depuis le dernier congrès de Gallargues le Montueux, Jean-Jacques a dressé le bilan des années 2015 à 2018 :

Au nom de l'équipe de **Solidaires à l'industrie et au développement durable I.D.D,** Jean-Jacques a remercié les organisateurs de cet événement fondateur de la politique syndicale de notre organisation en présence et avec les ahérent.e.s.

Pour présenter le bilan de **Solidaires I.D.D** sur ces 3 dernières années, Jean-Jacques aurait, comme vous, souhaité que Annie, secrétaire générale déléguée de notre organisation, décline devant vous les différents points que nous avons ensemble abordé durant cette période.

Oui, mais voilà, notre chère Annie vit des moments très difficiles du fait de sérieux soucis de santé, depuis l'été 2017, et familiaux qui ne lui permettent pas d'être physiquement parmi nous. Toutefois, Annie était avec nous par la pensée pour vibrer pleinement sur ce qui nous caractérise profondément dans les valeurs et principes de solidaires.

C'est donc en son nom que Jean-Jacques a adressé ses amitiés sincères aux congressistes leur souhaitant de riches et constructifs débats. Est donc présenté notre bilan auquel Annie a continué de participer jusqu'à aujourd'hui, c'est dire la place que représente son engagement personnel dans la défense des intérêts des agent.e.s. Elle vous embrasse toutes et tous…

Il nous faut commencer par un pénible constat.

Une fois encore, les cruautés de la vie ont fortement touché **Solidaires I.D.D.**, le décès de notre ami Guy Guivarc'h, portant le dossier des contrôleurs des transports terrestres, les moments pénibles et les périodes tragiques traversées par certains de nos militants, qui ont perdu des êtres très chers et également la disparition de Jean-Bernard Van Coppenolle, parti prématurément. Pour leur rendre hommage, nous sommes encore là réunis et toujours debout.

La période actuelle qui voit notre pays dirigé par un jeune fonctionnaire né avec une cuillère en argent dans la bouche, obnubilé par la finance, ne prête pas à l'optimisme. Aussi ce bilan de notre syndicat sur la période 2015-2018 sera à l'image de la situation de la France, c'est-à-dire empreinte d'une grande désillusion, d'une grande frustration et ce malgré l'immense travail réalisé par **Solidaires I.D.D.** dans la continuité des années précédentes.

À cet égard il n'apparaît pas inutile de rappeler quelques grands noms qui font ce que nous sommes aujourd'hui, probablement la première force syndicale non corporative de l'ex-sphère industrie. Cette situation nous la devons avant tout à Joël Bouleau qui a su faire prendre à notre structure un virage radical pour intégrer la FDSU, devenue aujourd'hui **Solidaires Finances.**

Exit la vision nombriliste du GNAPET (Groupement National Professionnel des Experts Techniques), vive le SUI (Syndicat Unitaire à l'Industrie) ! Joël a mené de nombreux combats comme la saisie directe, la formation, l'accession à la catégorie B… Sa principale réussite, faire connaître aux instances ministérielles finances, l'existence des agents industrie. Une véritable prouesse quand on sait ce que pesait à l'époque l'industrie par rapport aux finances.

Jean-Pierre Frileux a quant à lui consolidé ce positionnement auprès de la fédération finances ce qui a permis à **Solidaires I.D.D.** de s'approprier des sujets inter-catégoriels. À la force du poignet, il a su imposer le SUI comme l'interlocuteur quasi unique de l'administration sur le délicat sujet de VT 2005. Avec plus d'une décennie de recul, cette réforme qui a sans doute sonné le début du démantèlement de la sphère industrie, n'a pas eu que des côtés négatifs, il faut le rappeler.

Pour les principaux concernés, les experts techniques, qui se plaint aujourd'hui d'avoir intégré un corps de catégorie B, puis un corps de B+ offrant de réelles évolutions de carrière là où avant, en catégorie C, l'horizon était limité aux portes des centres de contrôles de véhicules poids lourds ?

Jean-Pierre Frileux a aussi su adapter notre structure à l'évolution des périmètres ministériels en créant un point d'accroche au ministère en charge de l'environnement. Avec son équipe il a été à l'origine de la création de Solidaires Environnement et permis d'assurer la représentation d'autres corps comme celui des administratifs dans les 2 périmètres ministériels, l'économie et l'écologie.

Avant de dresser le bilan de notre syndicat depuis le dernier congrès, il est nécessaire de rappeler le contexte inédit dans lequel nous évoluons. Après les volte-face de François Hollande dont l'ennemi était la finance. L'élection du président de la République, tout droit sorti de chez Rothschild, qui n'a qu'une idée en tête, casser la fonction publique dont il est issu pour la gérer comme une start-up. Avec son équipe de très jeunes députés, sans aucune expérience de la vie, il est en passe de réduire à néant notre modèle social pour faire de notre pays un terrain de jeu pour les plus riches.

Avec sa centaine d'adhérents **Solidaires I.D.D.** n'a clairement pas les moyens de créer un rapport de force de nature à inverser la tendance. Il peut néanmoins solidairement, avec les forces en présence, au fruit d'un immense travail, tenter d'expliquer, de convaincre les plus hautes instances de nos ministères, que l'action des agents de l'ex-industrie concourent tous les jours à la sûreté et à la sécurité de nos concitoyens, de l'environnement, des transactions commerciales…et, in fine, de traduire son action dans l'opinion publique.

Dans ce contexte **Solidaires I.D.D.** est toujours heureux d'accueillir des agent.e.s souhaitant s'investir pour construire, au sein d'une équipe dynamique, le développement d'idées humanistes et justes socialement.

Retours sur l'activité des trois dernières années

Depuis notre congrès de Gallargues le Montueux, des actions ont été menées sur les sujets suivants :

- restructuration du bureau national,
- consolidation du rôle des élus au sein de la CAP du corps des TSEI,
- instances de concertation au sein de la DGE,
- RIFSEEP,
- convention de gestion des agents MEF affectés au MTES,
- situation des contrôleurs de transports terrestres,
- suicide d'un de nos collègues,
- participations aux actions fédérales, aux CTM, CHSCTM,
- communication.

Restructuration du bureau national

Chaque congrès est l'occasion de constituer une nouvelle équipe pour les 3 ans à venir. A Gallargues le Montueux plusieurs postes ont été renouvelés dont celui de trésorier, essentiel pour le bon fonctionnement de notre syndicat.

Christine Louisot a accepté de reprendre la responsabilité et a sans problème surmonté les difficultés liées au changement d'outil décidé par le bureau. Avec son départ à la retraite, la responsabilité est désormais assurée par Denis Barbier en poste à Moulins.

Actions des élus au sein de la CAP du corps des TSEI

L'équipe CAP constituée de Thierry Godineau, Alain Ximenes, Pascal Marié et Frédéric Billardey a participé à de nombreuses CAP en gardant les orientations qu'elle s'était fixée au début de mandat, c'est-à-dire :

- **asseoir sa crédibilité auprès de l'administration,**
- **agir en totale responsabilité, transparence, dans le respect des intérêts des agents et des services,**
- **combattre avec force le clientélisme affiché par le syndicat corporatiste majoritaire à la CAP,**
- **être force de proposition.**

Les résultats obtenus, tant en matière de promotions, d'affectations, de recours, que d'actions disciplinaires, démontrent que Solidaires I.D.D. a marqué de son empreinte le fonctionnement de cette CAP. L'équipe doit cependant regretter que le nombre ridiculement faible de promotions (du 1er au 2e grade notamment) rend l'exercice extrêmement difficile, générant de grandes frustrations. C'est la raison pour laquelle, à chaque CAP de promotions, Solidaires I.D.D. revendique la fusion des 2 premiers grades du corps des TSEI.

Enfin, dans le cadre de leurs responsabilités, les membres de l'équipe ont participé, sans valider les conclusions, aux travaux de mise à jour des règles de gestion du corps des TSEI et des IIM.

Il convient ici de souligner l'interaction avec l'équipe de nos camarades de Sud centrale Solidaires pour porter les dossiers des agents administratifs fonctionnellement affectés dans les services déconcentrés (DREAL, DIRECCTE, DDI) et gérés administrativement par le secrétariat général des MEFs.

Instances de concertation au sein de la DGE

Solidaires I.D.D. s'est ardemment battu pour que soient mises en place au sein de la DGE des instances de concertation. En effet, les agents gérés par cette direction générale (les corps techniques ex-industrie) ne disposent d'aucune structure officielle au sein de laquelle ils puissent débattre avec leur administration de tout ce qui traite d'organisation et de fonctionnement des services (effectifs), de conditions de travail. C'est un atypisme.

Malgré l'énergie dépensée, c'est une fin de non-recevoir qui a été opposée. La seule concession a été l'organisation de réunions informelles qui n'ont évidemment pas la même portée. Cela risque d'ailleurs d'être de courte durée si les bruits de couloir annonçant la disparition de la DGE s'avèrent fondés.

RIFSEEP

Solidaires a engagé de nombreuses démarches en vue de demander l'exemption de l'application de ce dispositif aux corps techniques ex-industrie. Ces efforts n'ont pas été couronnés de succès puisque la Fonction Publique, décisionnaire en la matière, n'a pas accepté cette proposition.

Depuis l'annonce, Solidaires I.D.D. a participé à plusieurs réunions sur le sujet avec la DGE et au MTES.

Cette affaire est devenue particulièrement sensible du fait de l'offensive récente du MTES qui veut appliquer à l'ensemble des agents relevant de sa compétence ses propres règles. Une majorité des agents ex-industrie sont concernés (ceux affectés en DREAL).

Les conséquences sont loin d'être anodines, nos collègues administratifs ex-industrie affectés au MTES en ayant une amère expérience. Par exemple, dorénavant, toute mutation, toute promotion est potentiellement source de perte de rémunération à cause du RIFSEEP.

Ce sujet est étroitement lié au problème du renouvellement de la convention de gestion évoqué ci-après.

Situation des contrôleurs terrestres

Sans refaire le film et en hommage au travail de Guy Guivarc'h et d'Annie, il convient néanmoins de souligner que Solidaires I.D.D. a porté le dossier au nom de l'Union syndicale Solidaires avec des positions actant les propositions des rapports des inspections générales conjointes sur la place et l'ambition de la France.

Une fois n'est pas coutume, depuis l'abstention d'un syndicat (UNSA) sur la proposition de l'administration d'intégrer le corps des 500 CTT dans celui des 5 500 Secrétaires Administratifs du Développement Durable, en 2012, **la frustration des agent·e·s ne pouvant faire reconnaître leur technicité et leur autonomie dans les contrôles, est grande.**

C'est une nouvelle fois l'inertie et la volonté de représentants de syndicats, à l'encontre des intérêts de la majorité de la base qui font obstruction aux évolutions positives, avec des moyens adaptés, permettant de faire progresser notamment leur statut et l'interception des véhicules, sur la base du volontariat, en l'absence des forces en tenues.

Les sondages organisés en 2015 et en 2017 mettent clairement en lumière le souhait de la majorité des CTT et les AG organisés par **Solidaires I.D.D.** témoignent du bien fondé de notre ambition pour les CTT.

Convention de gestion des agents MEF affectés au MTES

Pour rappel, la réforme de l'administration territoriale de l'État (RéATE), issue de la révision générale des politiques publiques (RGPP), a eu pour conséquence de faire exploser les DRIRE. Les activités sont aujourd'hui réparties au sein des DIRECCTE (ministères financiers) et au sein des DREAL (ministère en charge des questions d'environnement).

L'une des conséquences a été l'établissement d'une convention entre les ministères financiers chargés de la gestion administrative des personnels ex-industrie (techniques et administratifs) et le ministère en charge des questions d'environnement, considéré comme « l'employeur », définissant les règles de gestion de ces personnels.

Cette convention, couvrant la période 2012/2015, traite de nombreux sujets comme le paiement des rémunérations, l'action sociale, l'hygiène la sécurité et les conditions de travail. Elle est caduque et n'a jamais été renouvelée à son expiration.

La situation des agents concernés est donc des plus précaires, ils sont au cœur d'une lutte de pouvoir entre les 2 ministères dont on ne sait pas à ce jour comment elle va se terminer.

Les débats actuels sur AP 2022 renforcent d'autant ce malaise, personne ne peut ignorer les

charges récurrentes des Directions Départementales des Territoires et Interministérielles pour prendre le leadership sur les Unités Départementales (UD) des DREAL et des DIRECCTE.

Malgré les relances incessantes de **Solidaires I.D.D.** y compris en action intersyndicale, la DGE reste muette, suspendue aux décisions du MTES.

En dernier lieu, Solidaires I.D.D. a engagé une action auprès de la DGE en vue de faire revenir sous le toit des DIRECCTE l'ensemble des agents ex-industrie affectés au MTES.

Suicide d'un de nos collègues

Solidaires I.D.D. aurait aimé ne pas avoir à évoquer ce sujet dans son bilan, mais malheureusement un de nos collègues nous a quitté en 2017 dans des conditions tragiques. Sans développer cette terrible affaire Solidaires I.D.D. est intervenu à plusieurs niveaux pour tenter de faire reconnaître l'imputabilité de ce tragique accident au service.

En CAP une déclaration liminaire, exclusivement orientée sur le cas de notre collègue disparu, a été lue dans le plus grand respect.

Actions fédérales, CTM, CHSCTM

L'appartenance aux fédérations **Solidaires Finances** et Solidaires environnement nous ouvre de nombreux droits, mais nous impose, en contrepartie, un certain nombre d'obligations. L'une des principales est de participer le plus activement possible à la vie fédérale. Sans être exhaustif cela comprend :

- les bureaux fédéraux et CE fédérales,
- les CTM, les CHSCTM,
- les préparations à ces comités,
- les rencontres avec les ministres, les conseillers sociaux, DRH…

Il serait sans doute illusoire d'essayer d'établir un bilan chiffré du nombre de réunions, mais cela est impressionnant. Quand on sait en plus qu'elles ont toutes lieu à Paris, cela représente quelques milliers de kilomètres, quelques centaines d'heures de déplace -

ment, sans compter le temps de présence et de compte rendu.

Communication

Solidaires I.D.D. édite un bulletin d'information « L'Aiguillon », trois à quatre fois par an et fait vivre un site internet, afin de se faire connaître et de transmettre des informations. **Solidaires I.D.D.** a également été initié la transmission d'information plus large permettant de sensibiliser les agents via les listes de diffusion des DREAL et des DIRECCTE, moyens encore insuffisamment relayés…

Par ailleurs de nombreux flash infos et courriers ont été produits concernant l'actualité syndicale et la défense de nos mandants lors de ces 3 dernières années sur notamment :

- l'action de **Solidaires I.D.D.** pour les CTT,
- la défense du corps des TSEI et des personnels administratifs ex DRIRE,
- l'intervention de **Solidaires I.D.D.** pour résoudre la situation d'agents en difficulté,
- les courriers de Solidaires I.D.D. auprès des administrations sans réponse ou sans considération,

les conséquences des réorganisations successives RéATE, MAP, Pôle 3E des DIRECCTE et maintenant « AP 2022 » sur la casse du service public, les pertes de missions de services publics, les coupes budgétaires et les réductions d'effectifs dans la fonction publique.

Voilà un rapide tour d'horizon de 3 années d'exercice que nous devons poursuivre ensemble, humainement, solidairement pour défendre le bien commun et l'intérêt général.

A la suite de son bilan Jean-Jacques présente les candidats à l'élection du bureau national :

Denis BARBIER : il est TSPEI, affecté à la DREAL AURA où il est en position de MAD sur des missions de CTT à Moulin. Il assure l'intérim de la trésorerie depuis le mois de janvier au moment où Christine, retraitée, a décidé de passer le relais à son successeur. Pour être en conformité avec les statuts, le candidat trésorier est tenu de se présenter à l'élection du BN.

Alain XIMENES : il est TSCEI, affecté à la DREAL AURA où il assure la mission de chef du pôle contrôles techniques à Saint Étienne. Il est sortant suite à son élection précédente au congrès de 2011.

Vote et résultats de l'élection des membres du bureau :

A l'issue de la pause de 10h30, les résultats pour l'entrée au bureau national sont proclamés :

41 suffrages exprimés, 0 nul, 0 blanc.

Denis BARBIER : 41 voix

Alain XIMENES : 41 voix

les 2 candidats sont élus membres du BN à l'unanimité.

Le rapport d'orientation proposé a permis de nombreux débats et interventions des congressistes et des invité.e.s.

Rapport d'orientation

C'est l'occasion formelle de définir démocratiquement les principes et valeurs syndicales qui nous animent et de définir la méthode pour les porter afin qu'elle soit proportionnée aux attaques du gouvernement.

A la veille des élections générales professionnelles de la Fonction Publique de décembre 2018, **Solidaires I.D.D.** à souhaiter recueillir le fruit de l'analyse des adhérents sur ce qui est l'épicentre de la politique Philippe-Macron dénommée « action publique 2022 ».

Lancé il y a plusieurs mois, le rapport CAP 22 a fini par tomber du camion. C'est sans surprise que l'on mesure la violence des intentions, reprises dans les attendues des circulaires du Premier ministre du 24 juillet 2018. C'est donc masqué, avec une communication édulcorée que cette stratégie de révision des missions de service public sont mises en musique par un comité interministériel de la transformation publique.

Le choc est frontal. La démonstration en a été faite le 29 août et le 4 septembre dernier. Le ministre de l'Économie a décidé unilatéralement que 340 emplois sur les 460 du pôle 3E des DIRECCTE devaient être supprimés. Le calendrier est expéditif, les agents devront avoir trouvé des postes là où il y en a sous le toit de la Fonction Publique ou la quitter. Pour qualifier cet abandon, il y une jolie terminologie : départ volontaire. Circuler, il n'y a rien à voir ! Ou à qui le tour !

Sauf à vouloir persévérer dans un fonctionnement en silo, chacun dans son ministère ou chacune dans sa direction, il apparaît clairement que le sort des services publics est connu.

Ce rapport d'orientation sera donc articulé autour de trois axes :

- le contexte politique actuel (bilan économique et social),
- la poursuite du démantèlement des services publics,
- l'avenir de **Solidaires I.D.D.** et plus généralement celui de la lutte syndicale.

Le contexte actuel est particulier et unique. Il s'agit clairement, sans langue de bois, d'aborder la fin annoncée et programmée du service public à la française, ce que prévoyait malheureusement Solidaires I.D.D. depuis des années.

Après les attaques incessantes de la fonction publique et de ses serviteurs sous l'aire Sarkozy, les changements de président de la République et de majorité politique intervenus en mai 2012 pouvaient nous laisser entrevoir, si ce n'est une révision totale des politiques publiques, tout au moins une approche plus réfléchie et plus lisible de la révision générale des politiques publiques et de toutes les réformes destructrices initiées depuis plusieurs décennies.

Plus généralement, pour les citoyens, l'espérance de la prise en compte de l'aspect social et de leurs difficultés quotidiennes. Or, l'équité du citoyen, la justice sociale, déjà bafouées par ses prédécesseurs ont continué de l'être par F Hollande. Les fossés de tous ordres, culturels, pécuniaires, etc., entre les pauvres et les riches, entre « les socialement établis » et les asociaux dont on n'a pas cherché à savoir pourquoi ils en étaient arrivés là, se sont transformés en canyons infranchissables.

Nous pouvions penser qu'avec les nouvelles élections présidentielles et législatives de 2017, les électeurs qui se sont sentis floués sous l'aire Hollande, les citoyens qui ont pu constater le recul sans précédent du service public, notamment dans le milieu rural, les Français les plus démunis allaient réagir et voter pour un candidat qui aurait compris leurs justes préoccupations et mis en œuvre une politique sociale et environnementale à la hauteur de l'enjeu du 21ième siècle : celui de sauver la planète.

C'était sans compter sur les ressources inépuisables de la finance mondiale, vous vous souvenez l'ennemie de François H !

Les Français se sont trouvés devant tellement de « retournements de vestes », des gens estampillés de gauche, d'autres de droite, voire de droite – droite, d'autres encore dits du centre et des figures de la société civile qui se sont laissées séduire par un jeune loup, chef de meute, pur produit de la finance, et des banques d'affaires, jusque-là pratiquement inconnu, sauf des agents du ministère des finances auxquels il a mené la vie dure lors de son passage à Bercy.

Il faut dire qu'au 2e tour de l'élection présidentielle un choix cornélien s'offrait aux électeurs : la peste ou le choléra.

En effet, les Français avaient le choix, entre un parti d'extrême droite, populiste, xénophobe, sans réel programme présent pour la deuxième fois de son histoire « républicaine » au second tour d'une élection présidentielle et un mouvement en marche aux contours politiques indéterminés mais omniprésent sur le terrain pour haranguer les électeurs à leur vision du monde. On allait voir ce qu'était la nouvelle manière de faire de la politique.

Un peu plus d'un an après, le bilan économique de cette nouvelle gouvernance est faible, voire contestable, même s'il est vendu au quotidien par toutes sortes de bons petits soldats qui n'ont que deux mots à la bouche : communication et pédagogie, qu'il faut comprendre dans le langage courant « enfumages et mensonges ». Prenons quelques exemples :

la transition écologique :

aucunes centrales nucléaires dont la plupart arrivent en fin de vie, y compris Fessenheim la plus vieille centrale française, ne seront fermées avant l'horizon 2035 (maxi fermeture de 16 réacteurs) ; Le renoncement de la réduction à 50 % de la part du nucléaire avant 2025 pour la production d'électricité ; la préconisation au contraire de construire 6 EPR de plus dont on connaît les travers (gouffre financier et fonctionnement peu efficient, voire risqué ; la menace de la perte d'indépendance énergétique avec la grande braderie des barrages hydroélectriques français ...

L'interdiction du glyphosate, qui devait intervenir le plus rapidement possible, est repoussée en 2021. Cela devrait être une victoire pour la protection de l'environnement. C'est au contraire un recul par rapport à la promesse du candidat Macron : de stopper l'utilisation de ce produit cancérigène le plus vite possible. Quand on sait que, de surcroît, l'assemblée nationale a refusé de l'inscrire dans la loi et que son interdiction sera agrémentée de « dérogations », on peut douter de son interdiction massive notamment dans l'agriculture céréalière intensive défendue par des lobbyistes professionnels qui ne regardent pas à empoisonner ses adhérents.

L'empoisonneur Monsanto/Bayer a encore de beaux jours devant lui ...

la destruction du système de santé :

les mensonges de la ministre de la santé pourtant médecin, sur la situation des hôpitaux qui ferment chaque jour des services, disparaissent carrément ou se « regroupent » bien sûr au détriment de la proximité alors qu'elle prétend le contraire avec le soutien de Macron qui voit dans les difficultés insurmontables que rencontrent les hôpitaux et les EHPAD la responsabilité des soignants « qui ne savent pas s'organiser ».

Quelle bassesse d'esprit que de laisser croire cela !

L'anéantissement du code du travail :

poursuite de l'œuvre destructrice d'El Khomri, par la nouvelle ministre du Travail dont on peut douter de son impartialité, si l'on considère qu'elle est sous le coup d'une information judiciaire, soupçonnée de favoritisme et de recel de favoritisme dans l'affaire de l'organisation d'une soirée à Las Vegas, en janvier 2016, pour le compte d'Emmanuel Macron. Ministre qui réalise aussi en 2013 une plus-value de 1,13 millions d'euros, dont 280 000 € environ sont concomitants à la hausse, début 2013, de la valeur des actions du groupe au moment de l'annonce de 900 suppressions d'emplois de cadres en Europe.

L'inquiétude sur son impartialité est encore plus grande si l'on considère que sur les 9 conseillers de son cabinet ministériel, 4 sont d'« anciens » lobbyistes professionnels.

C'est ce personnage qui prône toujours plus de flexibilité de travail, qui assume sa politique « pro-business » (avec l'aval de Macron), qui a détruit le dialogue social en muselant les syndicats dits contestataires (ex : le licenciement de Gaël Quirante de SUD PTT) contre l'avis de l'inspection du travail et en favorisant les syndicats appelés réformistes que, si je ne me retenais pas, je nommerais autrement, qui s'attaque maintenant à l'hygiène, la sécurité et la santé au travail pour en assouplir les règles jugées trop contraignantes par ses petits copains du MEDEF.

« Le ruissellement » grâce aux cadeaux faits aux plus riches, aux entreprises et aux premiers de cordée : C'est ce qu'on pourrait appeler le plus grand enfumage du siècle.

Pas besoin de s'étendre sur le sujet pour comprendre. Les ultras riches, malgré la suppression de l'ISF et de la taxe sur le transfert d'argent vers l'étranger et d'autres faveurs n'ont rien investi dans l'économie française. Les entreprises qui reçoivent 20 milliards par an, depuis 2013, au titre du CICE qui sera pérennisé par sa transformation en allègement des cotisations patronales en 2019, devaient, au dire du MEDEF, permettre de créer 1 million d'emploi ... Foutaise ! Où sont ces emplois qui auraient permis une baisse substantielle du chômage de plusieurs points, puisque les demandeurs d'emploi ne cessent d'augmenter, quand on considère toutes les catégories de chômeurs ?

- La croissance, qui devait exploser à la faveur des mesures d'austérité et permettre un rebond de l'économie, est au contraire revue à la baisse chaque trimestre et inquiète les économistes responsables.

Ce n'est donc pas le bon chemin à prendre ! Ça ne marche pas et pourtant on continue !

Prenons deux exemples des pays européens pour illustrer ces propos.

- La Grèce qui par force a respecté les cures d'austérité successives imposées par l'Europe (baisse des retraites de 30 %, SMIC à 600 €, réduction des services publics ...), est toujours exsangue.

■ Le Portugal qui n'a presque plus de déficit budgétaire, bénéficie d'une des meilleures croissances de la zone euro, a fait baisser son chômage et attire les investisseurs. Le petit miracle économique et social portugais s'est réalisé en moins de 2 ans avec une politique pourtant opposée aux demandes de la Commission européenne.

Le Portugal n'a pas réussi à réduire ses déficits par la baisse des dépenses publiques, des réformes structurelles du travail visant à "assouplir" les droits des salariés, ou en abaissant les protections sociales, comme le préconise la Commission européenne. C'est même l'inverse qui a été pratiqué au Portugal depuis un an et demi. Un choix qui explique certainement l'irritation très nettement affichée par Bruxelles.

Justement parlons maintenant du bilan social. Pour commencer un florilège de remarques qui sortent de la bouche de notre président et de ministres et qui démontrent l'attachement et la compassion qu'éprouvent ces responsables pour leurs concitoyens :

Macron :

« Sur les dossiers que j'ai, il y a la société Gad. Vous savez cet abattoir ! Il y a dans cette société une majorité de femmes. Il y en a qui sont, pour beaucoup, illettrées.

Les pauvres pourront voyager plus facilement grâce à mes autocars.

Il faut dans ce pays des jeunes qui ont envie de devenir milliardaires (en parlant des jeunes de banlieues).

La gauche a cru que la France pouvait aller mieux en travaillant moins, c'était des fausses idées.

Le meilleur moyen de se payer un costard, c'est de travailler.

La vie des petits entrepreneurs est souvent plus dure que celle des salariés.

Une gare, c'est un lieu où l'on croise les gens qui réussissent et les gens qui ne sont rien.

Au lieu de foutre le bordel, ils feraient mieux d'aller regarder s'ils peuvent avoir des postes (en parlant des salariés de GM&S qui vont perdent leurs emploi).

Je ne céderai rien, ni aux fainéants, ni aux cyniques, ni aux extrêmes.

On met un pognon de dingue dans les minima sociaux.

Le Gaulois est réfractaire au changement. »

Une citation d'Agnès Buzyn, ministre de la Santé : *« Il n'y a pas de problème de personnel dans les hôpitaux, ce sont les soignants qui ne savent pas s'organiser. »*

Une dernière d'Aurore Berger, députée LREM des Yvelines et porte-parole LREM, sur les retraités. Pour elle, il n'y a pas débat : « *On peut légitimement demander un effort générationnel aux retraités et ils sont en capacité de le faire.* » En off : ils prennent trois repas par jour et parfois même le goûter. Ces égoïstes qui touchent une retraite indue pesant sur leurs enfants et petits-enfants, doivent se la fermer. Tout simplement !

Cette énumération, bien sûr non exhaustive, pourrait suffire à résumer le mépris clairement assumé de ces tristes sires qui d'ailleurs n'est relevé par aucun média et qui ne semble choquer personne.

Et puis ce ne sont que des paroles souvent expliquées par les intéressés comme maladroites et sorties de leur contexte. Mais « derrière ces blagues de potaches maladroits », il y a les actes et la vraie vie.

Et là ce n'est plus drôle pour les plus démunis, les classes moyennes, les retraités et de manière générale pour la plupart des Français.

La baisse des APL, la baisse de 1,7 point des retraites par l'augmentation de la CSG, la baisse vertigineuse du pouvoir d'achat des fonctionnaires par le gel du point d'indice, la nouvelle baisse des retraites annoncée comme une augmentation, le flicage des chômeurs alors qu'il est prouvé que très peu profitent du système (- de 8 %), la nouvelle réforme des retraites à venir, toutes ces mesures antisociales laissent présager des jours difficiles pour nos concitoyens, y compris pour ceux qui pour l'instant sont encore épargnés par cette politique d'austérité dont on a vu supra qu'elle ne fonctionne pas et qu'elle ajoute de la misère à la misère.

Pour conclure ce triste bilan, il faut revenir sur quelques points qui illustrent bien nos propos d'introduction sur l'enfumage et le mensonge et leur pratique confirmée :

■ La ministre du Travail reconnaît que les chômeurs dans leur grande majorité ne trichent pas, mais elle préconise malgré tout d'accroître les sanctions à leur encontre au lieu de les accompagner en transformant des postes de conseillers à pôle emploi en postes de contrôle. Le porte-parole du gouvernement, faisant le tour de tous les médias explique, par exemple, qu'en augmentant les retraites de 0,3 % on augmente le pouvoir d'achat des retraités alors que l'inflation est de 2,3 %, distille le mensonge le plus éhonté qui soit. Revenons à l'arithmétique de base ; comment 2,3 % – 0,3 % peut faire plus quelque chose ?

■ Comment peut-on faire croire qu'une retraite de 1 200 euros permet de vivre dans l'opulence, alors que ceux qui l'affirment touchent en moyenne plus de 5 000 € par mois, voire beaucoup plus ?

■ Et pour finir : alors que le gouvernement rogne sur de nombreuses prestations sociales la bascule du CICE en allègement de charges pérennes pour les entreprises va coûter plusieurs milliards d'euros sans retour positif sur l'emploi.

Avant de traiter le dossier qui nous intéresse au premier chef en tant que fonctionnaire, nous ne pouvons pas nous exempter de quelques mots sur le traitement réservé aux migrants de par la nouvelle loi « asile et immigration » portés par G. Collomb qui dévoile à cette occasion son vrai visage. Elle comporte trois dispositions qui impliquent des sanctions extrêmes :

■ Premièrement, la durée de détention sera multipliée par deux. Désormais, les personnes étrangères, à qui il sera refusé de rester en France, pourront être détenues jusqu'à trois mois le temps d'organiser leur départ. Trois mois dans des centres collectifs fermés, sous surveillance, sans droit de sortie. Une mesure qui porte atteinte de façon disproportionnée à la liberté des personnes.

■ Deuxièmement, les enfants étrangers pourront toujours être détenus en zone d'attente lors de leur entrée en France, seuls ou accompagnés de leurs parents. Ils pourront aussi être détenus dans les centres de rétention avec leurs parents lorsque ces derniers n'ont plus le droit de séjourner en France.

Ces deux mesures violent de façon flagrante le droit international qui interdit pour les enfants la détention pour des raisons de contrôle des migrations.

■ Troisièmement, véritable régression, plusieurs catégories de personnes qui demandent la protection de la France, pourront être plus facilement renvoyées dans leur pays avant même la fin de l'examen de leur demande d'asile.

Cette sanction rend techniquement possible le renvoi d'une personne vers le danger qu'elle fuit dans son pays. Il s'agit d'une atteinte frontale à la protection des réfugiés.

Loi adoptée alors que le nombre de migrants tentant de rejoindre l'Europe a diminué en 2018. Seul le nombre de morts a augmenté. En bref, le nombre d'arrivées par la Méditerranée à cette période en 2018 représente moins de la moitié du total à la même date en 2017 et moins de 15 % du total de 2016 à la même date. On est loin « du grand remplacement ».

Une preuve de plus que l'on ment systématiquement aux Français sur ce sujet comme sur tous les autres.

Les fausses nouvelles (fake news), si elles sont l'arme principale des sites et de la propagande d'extrême droite et de la droite dure, sont de plus en plus utilisées par nos gouvernants.

Après ce triste constat de l'état de la France après un an de « macronisme », impossible d'éviter les attaques frontales menées à la hussarde par ces mêmes personnages contre le service public.

Pour nous fonctionnaires, l'espoir de reconnaissance que nous pouvions attendre, s'est immédiatement transformé en grande désillusion.

La RGPP et son pendant la Réate, rejetées par tous, citoyens et agents de l'État, se sont transformées en « Modernisation de l'Action Publique » (MAP) et sont poursuivies sans état d'âme par ceux-là même qui les dénonçaient vigoureusement quand ils étaient socialistes.

Les regroupements de services et de missions (loi sur la décentralisation, regroupement des régions ...) tout aussi irréfléchis qu'avant, continuent sur un rythme effréné et s'accélèrent, et préconisés par le programme action publique 2022.

Certains rapports commandés par le gouvernement précédent comme le rapport Lambert/Boulard de mars 2013 visant à permettre, d'une part, de proposer des outils et des méthodes pour évaluer les normes et d'autre part, d'identifier des normes jugées inutiles ou inadaptées ou le livre blanc de 2008 sur l'avenir de la fonction publique (Silicani) sont maintenant mis en application.

Depuis le dernier congrès, le démantèlement de la fonction publique, déjà bien entamé, s'est poursuivi en dépit de toute approche sociale, obéissant exclusivement à des logiques comptables et d'austérité, alors que nous avons la preuve que **CE N'EST PAS LA SOLUTION.**

Il y a quelques jours nous apprenions que la dette publique frôle les 100 % du PIB, en nette augmentation par rapport à 2017. Il paraît que c'est à cause du rachat de la dette de la SNCF.

Il y avait pourtant une autre solution que de casser ce service public et de le sacrifier à terme sur l'autel de la privatisation : le renforcer et faire payer son déficit en levant un nouvel impôt sur les ultras riches et les rentiers du CAC 40.

Ce que Solidaires dénonçait depuis des années se produit.

Le statut du fonctionnaire est en passe de disparaître, non pas par un claquement de doigt mais progressivement, insidieusement, en y enfonçant des coins par petites touches. L'instauration de vacations bien précises limitées dans le temps (en fait un CDD déguisé) en est un exemple, l'embauche massive de contractuels pour faire face à une surcharge « ponctuelle » de travail en est un autre, le non remplacement des agents partant à la retraite reste aussi une arme redoutable et indolore pour vider le service public de sa substance.

Nous ne nous trompons pas de combat : en défendant le statut du fonctionnaire nous ne défendons pas les 5 millions d'agents publics, vous savez celles et ceux décrits par les médias bien-pensants comme des fainéants, des sangsues, des privilégiés, qui ne sont que des empêcheurs de tourner en rond et qui dépensent, avec délectation et sadisme, mal utilement vos impôts.

NON, nous défendons une certaine vision du service public tel qu'il nous est envié qui, ne l'oublions pas, a permis après la seconde guerre mondiale d'apporter plus d'égalité, de fraternité, de protections aux plus démunis, « servi d'amortisseur social » à la crise de 2008 et que le président de la République et son gouvernement et les précédents tentent de détruire avec méthode et constance.

Deux exemples suffisent à illustrer mes propos :

■ Le scandale des autoroutes dont les délégataires se gavent de nos impôts un peu plus chaque année, après que nos aïeux furent ponctionnés pour leur construction et qui, en dépit de la loi, font payer les services de secours pour accéder à leurs infrastructures.

■ La poste, devenue banque postale envisage de ne plus distribuer le courrier quotidiennement, alors que ce moment du passage du facteur est un moment attendu par certains, particulièrement dans les campagnes. La même banque postale ose faire payer aux personnes âgées un service pour donner des nouvelles aux proches, alors qu'auparavant gratuite, cette relation humaine privilégiée allait de soi. Elle veut aussi que ces agents deviennent, inspecteurs du permis de conduire, agent d'assurance, conseillers en déclaration d'impôts ..., bien entendu moyennant rémunération.

Quelle honte !

Ces deux exemples peuvent sembler anecdotiques, ils sont en fait le reflet de la société vers laquelle on veut nous conduire et nous enfermer : celle dans laquelle tout est marchandise, dans laquelle tout doit être rentable, y compris les sentiments, celle dans laquelle les mots compassion, fraternité, solidarité n'ont plus de sens.

Tout l'inverse de ce que défend Solidaires.

Ce qui était à craindre depuis des années est maintenant en place : Le pouvoir absolu octroyé aux préfets, qui vont même obtenir du sonnant et trébuchant s'ils réussissent à détruire le peu de service public de proximité qui demeure encore. Dit autrement c'est une manière déguisée de recentraliser le pouvoir de l'État en faisant croire aux citoyens que tout est délégué aux régions.

Explication de texte : on délègue toutes sortes de nouvelles missions (création DIRECCTE DREAL ....) aux régions, lignes de chemin de fer régionales, entretien des routes, des EPHAD, etc., et on réduit drastiquement leurs dotations budgétaires créant ainsi toutes les conditions pour une équation impossible qui conduit le pouvoir central à tout régenter et mieux, à « offrir aux petits copains », pardon à privatiser, des missions, dites périphériques mais très rémunératrices.

Naturellement et malheureusement cela vous rappelle quelque chose. Quand on veut tuer son chien on dit qu'il a la rage, comme cela s'est passé pour VT 2005 ...

Pour tenter ne pas être trop long, réservons le point sur la DGE lors de nos échanges sur la motion d'actualité qui vous a été remise. La fin de toute prérogative de contrôles pour la protection des biens et des personnes (ex : branche industrie), mais aussi la fin du service public équitable puisque livré à l'interprétation des préfets de départements (ou de régions) sont la porte ouverte à tous les excès. Il met le fonctionnaire en danger qui doit s'adapter, interpréter ... normes et réglementations, ce qui se révèle être l'antithèse de l'éthique d'un serviteur de l'État.

Le résultat de toute cette politique antisociale, en échec économique, destructrice de la notion d'égalité de tous les citoyens devant la loi, menée par notre président « jupitérien » n'est qu'une dramatique mascarade qui aggrave de jour en jour la fameuse fracture sociale dont un président avait juré de lutter contre, il y a plus de vingt ans.

mpossible également de terminer ce rapport d'orientation sans parler du paysage syndical actuel.

Il ne s'agit pas de vilipender les camarades militants et responsables syndicaux de tous bords, ni de mettre leur sincérité en doute, mais force est de constater que ceux qui prônent un syndicalisme de participation, de collaboration avec le pouvoir politique en place, d'accompagnement, ceux qu'on nomme les forces syndicales réformistes qui pensent obtenir des avancées pour les salariés par le jeu du dialogue social (entre les employeurs et les organisations syndicales ou entre le gouvernement et les organisations syndicales) se trompent.

Pour qu'il existe un dialogue social digne de ce nom, il faut que les forces en présence soient d'une sincérité absolue et fasse preuve d'une réelle volonté d'avancer ensemble pour améliorer le quotidien des travailleurs. Or depuis des lustres, et il faut le regretter, seules les luttes, parfois sanglantes, ont permis d'obtenir de nouveaux acquis sociaux.

Les exemples sont nombreux pour vous démontrer que les temps actuels ne se prêtent plus à la collaboration, notamment dans la sphère industrielle mais quelques-uns suffisent à étayer ma thèse :

- L'usine Goodyear d'Amiens-Nord a fermé en 2013, bien que rentable, malgré les promesses d'un certain N. Sarkozy, qui avait juré ses grands dieux le contraire, et les efforts consentis des salariés (3x8, conditions de travail inhumaines, augmentation des rythmes ...). Quoi qu'il en soit, le bilan social et humain de la fermeture de cette entreprise est effroyable. Sur les 1 143 licenciés, à peine 120 ont retrouvé un emploi en CDI, selon les chiffres de la direction. 100 autres se sont recasés en CDD et 80 ont créé leur entreprise (plomberie, électricité, etc.). 130 ouvriers sont partis à la retraite... Au total, près de 700 anciens salariés pointent à Pôle emploi, 12 sont décédés dont 3 par suicide.
- Arcelor Mittal qui depuis 2012 ne cesse de restructurer, c'est-à-dire fermer ses usines en France (Hagondange, Florange et bientôt celle à venir de Commercy et de Colombe-sur-Seine) laissant sur le carreau des milliers de salariés et obligeant des centaines de sous-traitants à mettre la clé sous la porte, malgré dans ce cas aussi la promesse d'un candidat à la présidentielle par la suite élu (F Hollande).
- Plus scandaleux encore est la fermeture envisagée par Ford de son site de Blanquefort pourtant rentable et qui a bénéficié d'aides astronomiques de l'État, mettant 1 000 emplois directs sur la sellette.
- Et Michelin qui supprime des emplois pour augmenter le profit de ses actionnaires, GM&S lâché par ses clients nationaux, Renault et PSA, et qui créent 150 chômeurs de plus. La liste serait trop longue et fastidieuse mais la réalité est là.

Pendant ce temps-là les multinationales et leurs actionnaires se gavent toujours plus de millions et de milliards d'euros, alors qu'on oblige les Français d'en bas à travailler plus et plus longtemps pour gagner moins sous prétexte qu'ils vivent plus longtemps.

Dans tous ces cas et dans bien d'autres les salariés ont fait des efforts colossaux (augmentation du temps de travail sans augmentation de salaire, aménagement des horaires de travail ...) pour conserver leurs emplois : sans résultat !

Les multinationales, tout comme l'Hydre de Lerne ou si vous préférez, comme des pieuvres géantes, sans états d'âme, appliquent à la lettre la devise : la fin justifie les moyens.

Faire toujours plus de profit quitte à briser des millions de vies !

Le temps n'est plus au dialogue de sourd **: il faut donc lutter, lutter, lutter encore contre toutes ces injustices, ensemble, nous n'avons pas d'autre choix.**

C'est pour cela que nous sommes réunis aujourd'hui et que nous adhérons aux valeurs défendues par Solidaires, de justice sociale, d'égalité, de solidarité.

Il y a tant de combats toujours à mener pour pallier les reculs sociaux et sociétaux que nous vivons chaque jour et particulièrement depuis l'aire Macron.

Sans développer plus avant les batailles qui nous attendent comme :

- La course contre le dérèglement et le réchauffement climatique, la destruction de la planète engendrée par notre folie consommatrice, sujets sur lesquels Hulot, qui est pourtant le plus grand écologiste que nous connaissons, s'est cassé les dents ;
- L'égalité femme/homme ;
- L'homophobie ;
- Le raciste primaire qui fait son grand retour, porté par des politiques « décomplexés »,
- La santé au travail quand on sait que la France est l'un des pays d'Europe où l'on meurt le plus au travail (600 morts par an) ;
- La nouvelle loi ELAN qui, de fait, exclut les handicapés en réduisant le quota de nouveaux logements accessibles de 100 % à 10 % ;

- La lutte contre la fraude fiscale qui, au bas mot, rapporterait plus de 80 milliards d'euros, et qui réglerait à la fois le déficit de notre système de retraites, celui de la sécurité sociale et permettrait une véritable relance de notre économie ;
- La énième réforme des retraites qui verra les travailleurs les plus modestes ne jamais pouvoir la prendre, car ceux qui gagnent 1 000 € par mois ne pourront évidemment pas cotiser autant que ceux qui en empochent 10 000. À ce propos il faut dénoncer haut et fort le slogan de Macron « un euro cotisé donne les mêmes droits pour tous » : encore faut-il pouvoir le faire ;
- La désertification planifiée des territoires ;
- La destruction du service de santé public, etc.

Au-delà de tous ces dossiers, un rendez-vous, certes plus modeste, mais crucial pour Solidaires et notamment pour Solidaires I.D.D. nous attend du 29 novembre au 6 décembre prochain : les élections professionnelles.

Il est de notre devoir de tout faire, de mettre en œuvre toute notre fibre syndicale, nos convictions, nos valeurs et de convaincre nos adhérents, nos sympathisants et plus généralement tous nos collègues du bien fondé de notre engagement syndical.

Dès maintenant, et jusqu'à la date de ces élections, encourageons-les, persuadons-les à se mobiliser et à voter Solidaires.

Solidaires I.D.D. doit aussi poursuivre son engagement dans le développement des fédérations dont il est membre, notamment au sein du ministère, bien mal nommé, de la transition écologique.

Pour ce faire, même si cela coûte en temps, en militants, et c'est un débat que nous avons régulièrement en conseil syndical, même si le parcours est semé d'embûches et de « peaux de bananes » quelquefois déposées en travers du chemin par des camarades, nous devons nous investir pleinement, car nous sommes convaincus que c'est la seule voie possible pour Solidaires I.D.D.

Jusqu'où iront-ils si nous ne sommes pas plus nombreux dans la rue que les années passées ?

Quel monde voulons-nous pour les générations futures, celui de la finance internationale au bon vouloir duquel les politiques se plient de bonne grâce ?

NON !

Comment ne pas réagir et ne pas continuer à lutter devant ces centaines, ces milliers des pauvres gens qui meurent chaque jour pour fuir la guerre, la misère et la folie des hommes dans l'indifférence totale, pour proposer un vivre ensemble digne pour chacune et chacun d'entre nous.

OUI,
Un autre monde est possible !

Il nous appartient, dans notre cadre syndical, d'apporter au quotidien notre modeste contribution avec abnégation, sans concession, pour tenter de transmettre aux générations futures d'autres valeurs que celles de mort, d'inégalités, de destruction de notre planète, qui conduiront à terme à notre disparition.

N'ayons pas peur d'afficher nos opinions, ni de présenter, en tout lieu et en toute occasion, les idées que nous défendons : solidarité, justice sociale, équité. Ce sont des valeurs justes et incontestables, c'est leur interprétation qui en est malsaine.

Au-delà du discours et des idées politiques de ses militants, Solidaires I.D.D. reste et restera toujours dans son rôle de syndicat et exclusivement de syndicat, tout en tenant compte du contexte politique qui l'entoure. Il proposera sans relâche une autre forme de syndicalisme : ouvert, combatif, inter catégoriel, inter pro, de proximité.

Notre vie est jalonnée d'actes civiques, voter en est un, adhérer à une organisation syndicale en est un autre.

N'hésitons pas à nous engager pour ne pas avoir honte : La passivité est mortelle ! Elle conduit souvent à l'indifférence et à perdre le sens de la vie.

Il n'en demeure pas moins que ce combat pour la survie n'a jamais cessé d'être d'actualité, certains militants « s'usent », d'autres vieillissent et font très justement valoir leur droit à la retraite et il faut faire face.

Mais contrairement à ce que veulent faire croire les politiques aux citoyens, il est difficile, voire quasiment impossible, pour les membres du bureau de Solidaires I.D.D. de mener à terme les actions entreprises et de s'investir dans de nouveaux combats, sans l'aide de tous.

C'est pour cela qu'il nous faut continuer et que nous avons besoin « de bras » : en faisant tout pour que l'Union Syndicale Solidaires progresse dans les ministères où nous sommes présents et plus généralement dans tous les secteurs, nous faisons progresser Solidaires I.D.D. et par la même nous façonnons la pérennité de notre syndicat.

Solidaires I.D.D. a évolué et est maintenant présent dans plusieurs ministères. Cette évolution est l'une des rares conséquences positives des réformes catastrophiques imposées par nos gouvernants qui font tant de mal aux citoyens et aux services publics.

Elle apporte la preuve de notre capacité d'adaptation et nous fait croire que Solidaires I.D.D. se doit de rebondir encore et toujours. C'est un défi récurrent, épuisant, mais tellement motivant.

Car le véritable enjeu est bien celui-là : résister pour mieux gagner.

Impossible enfin, de ne pas en terminer sans vous remercier encore de la confiance que vous apportez à Solidaires I.D.D. depuis si longtemps déjà.

C'est tous ensemble que nous nous battrons et que nous gagnerons !

le rapport d'orientation est voté à l'unanimité

Le bureau national s'est réuni pour élire le secrétaire général et répartir les fonctions des membres du bureau.
Le nouveau bureau national :
Annie ONYSZKIEWICZ, Denis BARBIER, Thierry GODINEAU, Jean-Jacques HUET, Pascal MARIE, Stéphane POMMIER, Michel TOSTIVINT, Alain XIMENES.
Jean-Jacques HUET est élu secrétaire général
Annie ONYSZKIEWICZ est élue secrétaire générale déléguée,
Thierry GODINEAU est élu secrétaire général adjoint,
Denis BARBIER est élu trésorier

MOTION D'ACTUALITÉ

Solidaires à l'Industrie et au Développement Durable et ses fédérations de tutelles ont vocation à défendre toutes les missions de service public et tous les agents·e·s qui les exercent quels que soient leurs corps. En outre, l'actualité nous oblige à nous interroger sur : Comment permettre aux agent·e·s d'origine Finances affectés notamment en DREAL et DIRECCTE de conserver durablement leur gestion par les MEFs (statut, Traitement indemnitaire, HSCT, Action Sociale, recrutement, carrière, concours, formation...) pour soutenir la filière industrielle et les emplois ?

Compte tenu de l'actualité relative à la mise en œuvre du plan Action Publique 2022, Solidaires s'est étonné de l'absence d'un point particulier dans le Comité Technique d'Administration Centrale des MEFs du 18 septembre 2018, portant sur la réorganisation territoriale des services publics de l'État et en particulier de la suppression d'une grande partie des missions des DIRECCTE, imparties aux agents techniques gérés par la DGE.

L'annonce du ministre de l'Économie et des Finances en date du 4 septembre 2018 confirme la suppression de 340 postes sur les 460 existants au sein du pôle 3E sans aucune concertation préalable avec les organisations syndicales pour les tenir informées de ce « projet important ».

Pas de CHSCT au niveau du CTS des DIRECCTE, pas de groupe de travail, absence de comité technique à la DGE : les agent·e·s sont mis devant le fait accompli ! Et ce ne sont pas les rencontres informelles organisées par le nouveau Directeur Général des Entreprises qui peuvent répondre aux attentes des agents en matière de dialogue social.

C'est bien la volonté politique de saucissonner, depuis la mise en place des RéATE, les différentes missions, la gestion administrative et la tutelle fonctionnelle par le rattachement des agents de Bercy à d'autres Ministères (Travail, Transition Écologique...) qui a placé les personnels et les entreprises dans une situation incompréhensible.

Alors que le dernier cycle de mobilité vient d'y affecter des agent·e·s, ceux-ci vont se trouver désemparés devant ces annonces idéologiques. Ils risquent une fois de plus d'y laisser leur santé, pire de commettre un geste irréparable.

Comptant une nouvelle fois sur la responsabilité individuelle des agent·e·s, les décideurs et donneurs d'ordres ne mesurent pas l'érosion légitime de la perte de sens dans leur travail. L'investissement dans de nouveau poste, région et ou secteur professionnel, placés seuls dans une organisation désincarnée pour tenter de gérer des situations sans la maîtrise des tenants et des aboutissants avec de surcroît des objectifs intenables, ils ne pourront pas faire face. Mesurant qu'ils sont jetables après s'être donnés avec professionnalisme, avec un sens aigu du service public, depuis la disparition du ministère de l'Industrie puis des Directions Régionales de l'Industrie, de la Recherche et de l'environnement (DRIRE), les agent·e·s passé·e·s sous gestion finances doivent obtenir une reconnaissance professionnelle, menacée aujourd'hui.

Ce ne sont pas les vagues annonces d'un « plan de sauvegarde de l'emploi » aléatoire et imprécis qui sont de nature à rassurer le personnel d'autant que des bouleversements de vie familiale liés à des hypothétiques reconversions dans d'autres ministères, administrations, voire dans la Fonction Publique Hospitalière ou Territoriale sont à prévoir. Autrement dit, de grands bouleversements dans la vie professionnelle et personnelle de ces agents sont à venir !

Alors que les circulaires du 24 juillet 2018 du Premier ministre, traduisant le rapport du comité CAP 2022, demandent des remontées des préfets de région pour octobre 2018, il est fort à craindre qu'il ne s'agisse là que du préambule à un mouvement de suppressions d'emplois de plus grande ampleur.

Espérer individuellement échapper aux conséquences attendues est un leurre sur lequel comptent s'appuyer les politiques et les énarques qui les conseillent ! L'histoire et le retour d'expérience en témoignent. L'externalisation des missions de contrôles des véhicules poids lourds au privé en 2005 en est l'illustration.

En effet, certains de nos collègues et leurs représentants syndicaux, défendant des positions corporatistes, nous ont lâchement laissés tomber séduits par le chant des sirènes. Certains même, ont encouragé le sciage de la branche sur laquelle nous étions assis.

Seule la détermination de masse, l'union font reculer ceux qui nous déclarent être des réfractaires à tous changements négatifs pour nos vies.

Nos organisations syndicales, Sud Centrale Solidaires, Solidaires à l'Industrie et au Développement Durable et leur Fédération Solidaires Finances, s'opposent fermement aux décisions politiques, dogmatiques et idéologiques, succédant aux réformes antérieures dont l'efficience attendue n'a jamais été démontrée.

Quid de ce nouveau projet de réforme relative à l'organisation territoriale des services publics, ainsi que la déconcentration et organisation des administrations centrales ?

Sauf à vouloir absolument faire croire à l'opinion que les dépenses publiques sont trop coûteuses, voire inutiles, et que les services rendus ne sont pas à la hauteur pour les citoyens et pour les entreprises, on ne s'y prendrait pas autrement.

Nos syndicats s'opposent à cette décision politique qui ne vise, une nouvelle fois, qu'à supprimer des missions de service public, des emplois et à fragiliser davantage le développement économique, industriel et donc les emplois.

Pour ne pas reproduire les erreurs du passé soyons Solidaires !!

Compte tenu de ce constat, Solidaires a demandé solennellement à l'administration d'avoir la sagesse et l'esprit de responsabilité pour réintégrer ces personnels sous le toit des MEFs afin de mettre un terme aux nombreux dysfonctionnements et leur garantir statut, traitement, HSCT, AS, carrière, concours, formation…

En effet, le rattachement et la gestion de ces agent·e·s administratifs et techniques aux MEFs permettra enfin de faire cesser cette injustice et cette rupture d'égalité de traitement entre agents qui se met en œuvre depuis notamment le non-renouvellement de la convention de gestion des personnels finances administratifs et techniques entre les MEFs et le MTES (2012/2015).

Faut-il continuer à ignorer qu'au cours de leur carrière ces agents (administratifs et techniques), qui votent tous pour le CTM de Bercy, effectuent de régulières mobilités professionnelles au sein de ces différentes entités DGE, DREAL, DIRECCTE, ASN, DGPR, DGEC… ?

De plus, Solidaires soutient avec force les synergies et les compétences préexistantes du temps des DRIRE entre les services de l'inspection des installations classées pour la protection de l'environnement et ceux du développement économique des entreprises dans l'intérêt général de l'emploi des filières et secteurs industriels en France. Pourquoi sans cesse casser ce qui fonctionne ?

Pour recouvrer le sens de l'intérêt général, du collectif de travail, du service public et des attentes des Français disons fermement non, ensemble, à cette dictature du chaos organisé privant sciemment les Femmes et les Hommes du droit à un travail, à un statut, à une juste reconnaissance au sein de la Fonction Publique sans mépris et avec considération.

Avant même d'être une nouvelle fois maltraités, malmenés par la réforme de la retraite par points, de la formation professionnelle et de l'assurance chômage qui finaliseront les travaux d'oppression des salariés du public et du privé de ce quinquennat ultra-libéral, il nous appartient de nous mobiliser pour lutter contre cette arrogance à l'encontre des simples gens honnêtes et des travailleurs !

C'est tous ensemble, agents et représentants des personnels, que nous pourrons faire entendre, par la lutte des classes, raison aux décideurs politiques que leurs choix sont néfastes pour notre pays et nos concitoyens.

Résolution Action Sociale

L'action sociale finances est menacée dans son existence (vente du parc de logement, difficultés à maintenir une restauration collective...) alors que l'action sociale ministérielle est menacée dans son budget. C'est une offensive gouvernementale contre l'action sociale en général.

L'action sociale est profondément ancrée et présente dans la vie des agents au quotidien, elle est le fruit des rapports de force et de l'action syndicale pour répondre aux besoins des agents actifs et retraités. Elle doit être un élément important de l'État employeur en direction de ses agents et doit poursuivre deux objectifs : satisfaire les besoins sociaux et contribuer à l'épanouissement des individus.

L'action sociale répond à de véritables besoins, sans parvenir à y faire face tant ceux-ci sont nombreux et importants. Il en va ainsi en matière de logement social dont les loyers ont fortement augmenté alors que le gel du point d'indice et le ralentissement des promotions se traduisent par une perte significative du pouvoir d'achat des agents.

Cependant, l'action sociale n'échappe ni aux réformes successives de la fonction publique, ni à celle des ministères, ni aux conséquences néfastes de la RéATE. Dans le contexte budgétaire actuel, l'action sociale est fortement menacée. En effet, la rigueur imposée par le gouvernement dans le cadre de son programme Action Publique 2022 se traduit par une baisse drastique des dépenses publiques, par des suppressions d'emplois publics, par une baisse significative des moyens alloués aux administrations et par des restructurations administratives menées au pas de charge.

Solidaires I.D.D dénonce la nouvelle orientation donnée par la Fonction Publique à l'action sociale qui s'inscrit dans une perspective de retour sur investissement et de maîtrise des coûts, en totale rupture avec une volonté d'améliorer les conditions de vie des agents

Solidaires I.D.D déplore le simulacre de concertation que l'administration nomme dialogue social, voire le manque de dialogue tout court, et s'élève contre les dangers qui pèsent sur l'action sociale :

Danger sur le budget : la rigueur budgétaire, avec ses conséquences directes et désastreuses sur l'action sociale et par conséquent sur le pouvoir d'achat des agents déjà bien malmené et sur leur qualité de vie.

Danger sur l'organisation territoriale : la volonté des pouvoirs publics de régionaliser l'action sociale et/ou de la verser dans un champ interministériel remettrait en cause les réseaux départementaux de proximité, réseaux les mieux adaptés et les plus efficaces pour faire face aux besoins des agents.

Solidaires I.D.D n'acceptera aucune régression dans le domaine de l'action sociale.

Solidaires I.D.D n'acceptera pas la volonté d'abandon de la politique sociale ministérielle, non seulement en matière de logements, mais aussi et plus globalement sur son champ d'intervention dans la période où les agents en ont le plus besoin.

Solidaires I.D.D dénonce toutes les situations où les agents des ministères voient leurs prestations sociales remises en cause du fait des réformes structurelles.

Solidaires I.D.D fait de l'action sociale un axe majeur de son action et s'opposera à son démantèlement à tous les niveaux.

Solidaires I.D.Dexige que tous les agents actifs et retraités soient informés de leurs droits aux diverses prestations d'action sociale afin que tous puissent en bénéficier.

Solidaires I.D.D., l'action sociale n'est pas un luxe. Elle ne doit pas être remise en cause dans ses moyens et son organisation. Au contraire, elle doit être renforcée pour bénéficier à l'ensemble des agents, quel que soit leur statut.

■ Logements sociaux :

Pour **Solidaires I.D.D**, les réservations et l'attribution de logements sociaux demeurent très insuffisantes. Il est indispensable d'améliorer la répartition des programmes à venir suivant les besoins géographiques actuels (IDF, grandes villes de province ...) là où la pénurie se conjugue avec le niveau élevé des loyers.

Le droit au logement social ne doit pas se limiter aux jeunes agents et aux petites surfaces (studio à T2) comme le préconise trop souvent l'administration. Il ne doit pas non plus se résumer à une aide limitée dans le temps en raison de logements inadaptés à la vie de famille.

Face à la difficulté de se loger de plus en plus criante, **Solidaires I.D.D.** revendique la création d'une aide financière individuelle modulable en fonction des revenus et du montant du loyer qui aurait pour double effet d'alléger la part importante du loyer dans un budget et d'augmenter le parc des logements ministériels.

- STAGIAIRES : Dès leur recrutement, les jeunes agents sont confrontés à la nécessité impérieuse de se loger. **Solidaires I.D.D.** (Ministère de la Transition Écologique et Solidaire) et du MAA (Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation) notamment, par le canal des directions locales (DREAL, DIRECCTE, DGFiP, DDI ...) des aides aux logements spécifiques aux stagiaires nouvellement affectés. Ceci peut être réalisé par le biais d'une structure d'hébergement et/ou de bailleurs sociaux.

Dans l'attente, en matière de location, les directions doivent tout mettre en œuvre pour faciliter l'arrivée des nouveaux stagiaires.

- AGENTS EN POSTE : Tout au long de leur carrière, les préoccupations des agents évoluent. Les priorités données à l'action sociale doivent en tenir compte. **Solidaires I.D.D**exige que les aides à l'installation soient accordées à tous, quelles que soient leurs conditions d'hébergement (foyer, meublé, logement nu ...) et revalorisées annuellement.

La baisse constante du budget dédié à l'action sociale touche principalement les fonctionnaires débutants, les femmes et augmente encore les inégalités entre les femmes et les hommes et les différentes catégories de personnels.

AIDES ET PRÊTS SOCIAUX

Force est de constater que le montant et les conditions d'attribution des aides et des prêts ne sont plus en rapport avec les prix de l'immobilier (caution, location, achat), que ce soit en métropole ou dans les DOM-TOM.

Solidaires I.D.D demande une réévaluation des barèmes. Les conditions d'attribution étant fixées par les textes, **Solidaires I.D.D**. exige que les modalités d'obtention des aides et prêts soient appliquées stricto sensu, uniformément et dans les délais les plus courts.

Solidaires I.D.D revendique une attribution transparente des aides et prêts sociaux, au service de l'agent. En effet, actuellement en regard des budgets tendus, les ministères (MTES, ...) n'allouent pas la totalité des sommes et observent les réactions des services pour reporter voire « alléger » les dotations et ces informations ne sont que rarement portées à la connaissance des représentants du personnel.

Solidaires I.D.D s'élève contre toutes restrictions budgétaires ne permettant plus de venir en aide aux agents et notamment aux plus fragilisés par la dégradation de leur pouvoir d'achat et par l'augmentation vertigineuse des coûts.

RESTAURATION

Solidaires I.D.Ddénonce l'insuffisance croissante de la restauration collective comme il dénonce la fermeture de petites structures de restauration en l'absence de tout dialogue social. Il exige l'augmentation et l'harmonisation vers le haut entre les ministères de la subvention repas et de la valeur du ticket restaurant pour les agents ne bénéficiant pas de structures adaptées.

Solidaires I.D.Drevendique : des structures de restauration partout et en tout état de cause le maintien des structures de restauration actuelles. L'engagement de l'État employeur ne doit pas se limiter à l'attribution de « coins repas » et de tickets restaurant. Une augmentation conséquente de l'aide aux petites structures de restauration par le secrétariat général. L'augmentation de la valeur faciale du titre restaurant pour la porter à 10 € avec une participation de l'État employeur portée à 60 %. Bien évidemment, ces exigences nécessitent que la part consacrée à la restauration dans le budget de l'action sociale soit revue à la hausse à due concurrence.

AIDE A L'ENFANT

Compte tenu des recrutements, les structures d'accompagnement des familles doivent se développer.

- Petite enfance : **Solidaires I.D.D** revendique une véritable politique offensive de l'aide à la petite enfance (augmentation substantielle du nombre de berceaux, réservation de places en crèches, réseau particulier d'assistantes maternelles, aides pécuniaires spécifiques ...). Cela est d'autant plus vrai depuis la fusion de services et les regroupements immobiliers et va encore s'aggraver avec la décentralisation des missions.

Activités extra-scolaires : Ce secteur est le grand perdant des nouvelles orientations données à l'action sociale par les représentants d'administration qui considèrent qu'il ne relève pas du « cœur de la cible sociale » mais constitue un luxe.

VACANCES LOISIRS

Solidaires I.D.D dénonce l'augmentation de la part restant à la charge de l'agent dans les prix des séjours en résidences hôtelières ou locations meublées.

Solidaires I.D.D revendique une revalorisation conséquente des barèmes d'attribution des chèques vacances.

Solidaires I.D.Dconstate une augmentation des tarifs vacances familles et plus spécifiquement en haute saison avec une diminution des choix d'offre pour les familles.

Or les agents subissent depuis 2010 des baisses cumulées de pouvoir d'achat de 12 % et le blocage de leurs salaires.

DOM ET COM

Les départements ultramarins bénéficient d'une action sociale insuffisante et mal adaptée aux spécificités inhérentes à chacun des départements. Dans les collectivités d'outre-mer, l'action sociale n'en est qu'à ses balbutiements.

Pour **Solidaires I.D.D**et ses Fédérations, l'action sociale doit être développée sur tous les territoires, sans exclusive, en prenant en considération les spécificités locales.

Les Ministères se doivent d'assurer la continuité territoriale dans ce domaine, quel qu'en soit le coût.

ASSURANCE COMPLÉMENTAIRE

L'assurance complémentaire mutualiste est en danger.**Solidaires I.D.D**. dénonce le regroupement des mutuelles sous l'égide de grands groupes privés qui diminuent les garanties tout en augmentant les cotisations.

Solidaires I.D.D revendique l'égalité entre le Public et le Privé et exige le maintien du paiement par l'État employeur d'une part des cotisations complémentaires santé de ses agents.

BUDGET DE L'ACTION SOCIALE:

Comme pour l'hygiène, la sécurité au travail et les conditions de travail, Solidaires I.D.D. considère que pour l'action sociale il est de la responsabilité de l'administration de veiller au bien-être de ses agents et que, dans le contexte actuel, de plus en plus lourd, de morosité et de souffrance dans lequel ils se trouvent, l'administration responsable doit impérieusement veiller à maintenir une action sociale à la hauteur de leurs espérances.

Solidaires I.D.D a constaté que le budget alloué à l'action sociale est chaque année en constante diminution. Il est même de plus en plus souvent remis en question, sous prétexte que l'action sociale pourrait être considérée comme un avantage en nature.

Solidaires I.D.Ddénonce cette approche et réitère son engagement pour que l'action sociale reste bien comme reconnue par le Conseil d'État: " l'ensemble des prestations destinées à améliorer, directement ou indirectement, les conditions d'emploi, de travail et de vie des agents et de leurs familles, en aidant à faire face à diverses situations difficiles et en facilitant leur accès à des services collectifs divers".

Solidaires I.D.D. fera de la défense de l'action sociale, comme des conditions de travail et de l'hygiène et de la sécurité du travail, l'une de ses priorités pour les années à venir.

Solidaires I.D.D. considère ces deux actions comme des leviers incontournables pour que les agents puissent faire face à tous les bouleversements qu'ils subissent depuis plusieurs années et qui vont encore s'accentuer avec le programme Action publique 2022.

Résolution

Hygiène sécurité et conditions de travail

Prévenir plutôt que guérir !

Pour Solidaires, il n'est pas question d'accompagner des réformes qui mettent à mal le service public, mais de faire respecter les obligations de l'État employeur en matière de conditions de vie au travail et de protection des agents.

Difficile tâche que de vouloir faire prendre en compte les contraintes et pressions sur les agents quand, dans la période, s'accroissent les suppressions d'emplois, de sites et donc de repères.

Les « réorganisations structurelles », les mobilités qui y sont liées, la mise en place croissante du télétravail, la non prise en compte des projets importants (au sens de la jurisprudence) modifiant les conditions de santé, de sécurité et les conditions de travail, la perte de pouvoir d'achat réelle et durable, conséquence directe du gel du point d'indice depuis 2010, suppression de l'indemnité exceptionnelle CSG à partir du 1er mai 2015 doivent servir aux équipes militantes pour abuser du CHSCT comme instance de débats et de délibérations sur les conditions de travail.

Les équipes militantes doivent en faire un véritable instrument de prévention, d'amélioration des conditions de travail et de préservation de la santé physique et mentale des personnels.

L'anticipation des risques est l'essence même de la prévention durable des risques. Après l'intégration des troubles musculo-squelettiques (TMS) dans les tableaux répertoriant en 1991 les maladies professionnelles relatives aux changements des conditions de travail, Solidaires revendique la prise en compte, dans les CHSCT, le plus en amont possible, des expositions plus complexes des salariés qui peuvent se déclarer sur le long terme.

L'analyse de l'évolution générale de l'environnement de travail et des risques professionnels s'impose. Comme pour l'appropriation des textes sur le harcèlement sexuel et moral, la protection des travailleurs en situation de handicap et les violences au travail, Solidaires a la volonté de développer, au sein des CHSCT, son rôle de veille, de vigilance et d'évaluation des risques professionnels, et les actions préventives qui en découlent.

L'amélioration permanente des conditions de travail et de la protection de la santé des salariés est un enjeu majeur de Solidaires I.D.D. Tout comme l'adaptation des moyens face aux risques dans les CHSCT, Solidaires plaide et met en place des formations syndicales et des outils pour les équipes militantes sur l'ensemble du territoire et notamment pour les nouveaux élus des représentants du personnel suite aux élections du 6 décembre 2018.

C'est bien par davantage de connaissance des règles de droits que **Solidaires I.D.D** peut mieux défendre les agents (et notamment certaines dispositions de la partie 4 du Code du Travail relatives à la santé et à la sécurité au travail et au CHSCT (livres I à IV) qui sont applicables à la Fonction Publique. Ces principales dispositions sont définies par le décret n° 2011-774 du 28 juin 2011 portant modification du décret n° 82-453 du 28 mai 1982 relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique et sa circulaire d'application du 9 août 2011.

Solidaires I.D.D, à plusieurs reprises, a transmis des outils et méthodes, en complément du guide du militant réalisé par la fédération Solidaires Finances, aux représentants locaux et nationaux. Solidaires I.D.D. prône, pour ses représentants, la prise effective de l'ensemble des droits syndicaux pour accentuer son investissement dans ce sens et ainsi améliorer la prévention des risques professionnels comme définis à l'article L.4121-2 du Code du Travail.

Durant le long et difficile suivi des agents exposés à un ou plusieurs facteurs de risques professionnels, dont celui de l'amiante toujours d'actualité, **Solidaires I.D.D**dénonce le phénomène de souffrance au travail et de mal-être des agents qui s'accentuent, dégradant la santé physique des agents par les conditions de travail et leur santé mentale par l'organisation du travail.

Dans les périmètres de ses fédérations respectives, Solidaires I.D.D s'élève contre :

- la réforme territoriale,

- la revue des missions,

- les restructurations qui en découlent,

- action publique 2022, qui succède à la RGPP, la RéATE et la MAP, qui comme elle, est menée à la « hussarde » en faisant fi de l'humain,

- les budgets afférents toujours en diminution,

- les maigres réponses de l'administration,

- la situation réelle des agents qui ne cesse de se dégrader.

L'Union Syndicale Solidaires a fait un enjeu fort de la question de la réduction du temps de travail, de la lutte contre l'intensification du travail et contre la soumission des agents aux contraintes d'horaires. Pour Solidaires c'est un axe central de mobilisation pour le droit à la santé des agents.

L'intervention syndicale sur la santé au travail s'appuie particulièrement sur les CHSCT. En particulier, le droit d'expertise des CHSCT, même limité, ainsi que l'élaboration des programmes annuels de prévention sont des moyens importants pour contester ou améliorer les choix d'organisation du travail des employeurs.

Les moyens des CHSCT doivent aussi évoluer avec l'attribution d'enquêtes, d'expertises. Le renforcement des liens entre les « acteurs de la prévention » (CHSCT, médecins, préventeurs) doit permettre aux CHSCT de bénéficier de tous les éléments concernant la santé et la sécurité des agents.

Cette consolidation législative qui encadre les obligations de l'employeur en termes de conditions de travail est fondamentale.

C'est sans compter sur les organisations patronales qui, par la voix du MEDEF le 28 octobre 2014, reprise par l'ensemble des médias, suggère de ne conserver qu'une seule instance de représentation du personnel (IRP) dans les entreprises. Les trois organisations patronales (MEDEF, CGPME, UPA) ont proposé de créer un « Conseil d'entreprise » dans les entreprises de plus de 50 salariés, qui serait « l'instance unique de représentation du personnel ». Aujourd'hui la cause du MEDEF est entendue et les gouvernements souhaitent maintenant l'étendre aux services publics.

Voilà pourquoi, M. GATTAZ tient tant à faire sortir la France de la convention n° 158 de l'Organisation internationale du travail (OIT) ? Si le MEDEF tient à ce que la France dénonce cette convention, qui permettrait aux employeurs de licencier sans avoir à se justifier. C'est pour donner toutes ses chances au contrat de travail unique que les Premiers ministres successifs appellent de leurs vœux les pratiques libérales.

Pour mémoire, le 15 janvier 2015, les ministres REBSAMEN et MACRON tentent de tuer les CHSCT.

Résolu, Solidaires Fonction Publique indique clairement, le 13 février 2015, dans ce cadre de déliquescence du dialogue social et d'absence d'apport pour les agents, ne pas être signataire de l'accord-cadre relatif à la Qualité de Vie au Travail (QVT). Depuis, l'administration Centrale accentue sa vision en engageant une démarche QVT en mettant notamment en place un temps compressé.

Les annonces explosives sur la fonction publique nous font changer d'ère. La remise en cause des instances de représentants du personnel s'inscrit dans cette logique. Il en va ainsi de la limitation des prérogatives des CAP et de la réduction de leur moyen. En matière de recrutement, de formation, de rémunération, de mobilité et de déroulé de carrière. Le gouvernement entend en effet briser les garanties collectives actuelles et veut imposer une gestion individualisée des personnels.

Le gouvernement veut également fusionner les instances CT avec le CHSCT. Ce dernier, par des dispositifs spécifiques (droit d'alerte, enquêtes...) permet de rappeler à l'administration ses obligations d'assurer la sécurité et de protéger la santé physique et mentale des travailleurs. En effet, les articles L.4121-1 et L.4121-2 du code du travail insistent sur l'obligation des employeurs d'agir sur les causes des risques auxquels sont exposés les travailleurs par « la mise en place d'organisation et de moyens adaptés »

Cette instance est essentielle : l'administration est obligée d'aborder les conditions de travail des agents. La fusion de ces instances, c'est la dissolution programmée de la question du travail et de son organisation dans une instance fourre-tout où on parlera de tout et surtout de rien. Tout ceci participe de la dégradation des conditions de travail.

En effet, les suppressions d'emplois, les fusions d'administrations, les réorganisations structurelles multiples notamment celle de la suppression des missions et des emplois dans le pôle 3 E des DIRECCTE, la rémunération au mérite, la politique du chiffre, la réduction des superficies de bureaux, la nouvelle gestion publique, le « Lean management », la perte de sens du travail ... ont eu et auront toujours des effets désastreux sur les conditions quotidiennes de travail et de réalisation des missions des agents, ainsi que sur leur santé.

Les rapports de l'IGAS (inspection générale des affaires sociales) font déjà état que les employeurs publics ne respectent pas les lois en matière de travail. Selon les résultats de l'observatoire interne 2017 à la DGFiP, un agent sur deux estime ne pas être bien informé sur les réformes et projets en cours. Ce manque d'informations est associé à un risque accru de dépression (cf. DARES ANALYSES – sept 2017 n°061). En cas de réorganisation de services, les agents doivent être systématiquement consultés, bien en amont, sur les changements envisagés et les directions doivent prendre en compte leurs propositions.

Transformer l'administration publique en laboratoire d'expérimentation d'innovation managériale selon les principes des entreprises privées est en totale opposition avec les principes de l'administration publique telle que nous la concevons, et en totale contradiction avec la culture de prévention des risques professionnels voulue par la DGAFP (direction générale de l'administration de la fonction publique).

Il y a 30 ans, les lois AUROUX ont donné aux CHSCT un pouvoir dont ne dispose aucune autre instance élue du personnel : celui d'appeler à des expertises sur les postes et conditions de travail, de dire et de réclamer en justice, au nom des salariés, l'application de toute mesure destinée à protéger la santé des travailleurs, lorsqu'il arrive que celle-ci soit mise à mal par des méthodes de management ou des objectifs d'entreprise. Le CHSCT traite de tout : hygiène, conditions de travail, risques psycho-sociaux, harcèlement, ambiances, ergonomie, pénibilités physique et mentale ...Sans ces lois AUROUX prescrites, sans ce droit et sans les expertises des CHSCT qui l'appuient, l'ex PDG d'Orange n'aurait jamais pu être mis en examen pour les méthodes de « management par la terreur » dénoncées par les salariés de l'entreprise.

Aujourd'hui le ministère du travail et le MEDEF font pression sur les dirigeants syndicaux pour leur faire accepter un projet supprimant l'autonomie et les droits des CHSCT : comment ? Tout simplement en réintégrant les CHSCT dans les CE (rebaptisés « conseils d'entreprise »), sous forme de commissions.

Ces commissions n'auront plus qu'à émettre des « avis consultatifs » – seule production autorisée des CE : les chefs d'entreprise seront en dernier ressort (comme pour tout avis CE) les seuls décideurs de la validité de ces « avis », en fonction du seul intérêt qu'ils représentent pour eux-mêmes.

C'est la fin de l'obligation de résultat en matière de santé, de sécurité et de protection des conditions de travail.

Cette attaque contre les CHSCT et contre le droit à la santé au travail suscite une réaction de tous les syndicats (une fois n'est pas coutume), soucieux de ce que la santé des travailleurs – la leur – ne se dégrade pas ou pas davantage.

Plusieurs décennies de protection de la santé, des conditions de travail, d'hygiène et de sécurité prises en main par les salariés eux-mêmes peuvent donc être jetées à la poubelle.

Solidaires Finances, première fédération syndicale aux ministères économiques et financiers (MEFs) a tenu à rappeler lors du CHSCTM du 15 juin 2018, le cadre législatif et réglementaire, ainsi que les conséquences juridiques majeures de l'obligation de sécurité de résultat de tout employeur privé comme public. Cette notion fondamentale, voire vitale, qui concerne la protection de la santé, de la sécurité et des conditions de travail des agents de la Fonction Publique, au même titre que celle des agents finances gérés et exerçant des missions de service public, impose aux chefs de service d'évaluer les risques et de supprimer les risques professionnels auxquels sont exposés leurs subordonnés, au risque d'engager leur responsabilité personnelle pénale.

Cette violence de classe est totalement inacceptable au regard de ce que vivent les agents quotidiennement depuis des années, tout en continuant à assurer leurs missions de service public dans un contexte de baisse de moyens budgétaires, humains, de transformation numérique du travail et d'attaques tous azimuts sur les fonctionnaires.

Solidaires condamne et combat les inégalités, les pressions et violences sur le lieu de travail, les suppressions d'emplois, l'intensification du travail et donc les objecteurs de consciences comme le MEDEF.

En effet, il est intolérable que le mal-être au travail conduise de plus en plus d'agents à des gestes désespérés et irréparables.

Difficile parfois de lutter quand trois syndicats (dits progressistes) s'entendent avec le MEDEF en signant l'accord national interprofessionnel (ANI) sur la compétitivité et la sécurisation de l'emploi pour accorder de nouveaux outils de flexibilité aux entreprises.

Difficile également de combattre les signataires de cet accord, devenu loi du 14 juin 2013, qui prévoit qu'avant le 30 juin 2015 « le gouvernement remette au Parlement un rapport portant sur le bilan de la mise en œuvre de l'obligation de représentation des salariés au conseil d'administration ou de surveillance » et quand, déjà, le patronat se moquant encore une fois du « contrat » comme de la loi, prend ses dispositions pour l'éviter.

Il n'est pas devenu rare de constater au fil des restructurations incessantes, après avoir négligé leurs conditions de travail au détriment de leur santé, aussi bien physique que morale, que des agents de tous grades tombent d'épuisement et de fatigue extrême. Cela est vrai aussi pour les représentants du personnel. Le film « la loi du marché » met en lumière les pressions, le chaos et parfois l'usure mentale de celles et ceux qui tentent, avec leurs faibles moyens, de défendre les collectifs de travail, les situations individuelles trop nombreuses et, surtout, le service public et la justice sociale de cette nation et des citoyens/citoyennes qui sont les laissés-pour-compte.

Solidaires condamne la violence institutionnelle d'État au service des dominants qui ne cesse de mettre la pression toujours plus forte sur des agent·e·s donnant le meilleur d'eux même quotidiennement, avec des objectifs inatteignables et que, dans le même temps, les « news managers » réduisent les moyens, les structures, les missions de services publics, ainsi que les emplois.

C'est la terrible actualité à laquelle nous devons collectivement faire face pour les agent·e·s notamment d'origine finances employé.e.s en DREAL et DIRECCTE. Une fois encore pour les ex-agent·e·s des ex-DRIRE qui ont vécu la privatisation des contrôles de véhicules poids lourds en 2005, l'éclatement des missions au sein des principales directions régionales créées en 2009, le dispersement des agent·e·s dans des administrations des MEFs, mais pas que !

Aujourd'hui, c'est l'application du rapport « Action Publique 2022 » et des circulaires du Premier ministre du 24 juillet 2018 qui est à l'œuvre, avant même une pseudo-concertation et les propositions des préfets attendues en octobre 2018 sur l'organisation territoriale des services publics avec le transfert des missions et celui des agent·e·s ici et là, avec également l'abandon des missions de l'État.

Parce que **Solidaires I.D.D**. n'accepte pas que le travail puisse blesser, handicaper ou tuer, il dénonce les pratiques employées et poursuivra son combat, qu'il s'agisse de la responsabilité de l'administration, des responsables politiques et des organisations non-Solidaires pour le respect des conditions de travail des agents.

Résolument, rien ne se fera sans le personnel. L'histoire est tenace, mais les véritables défenseurs des droits collectifs et individuels qui constituent des éléments de rapport de force sont, ensemble, les Femmes et les Hommes de ce pays.

Suiet d'actualité : les élections professionnelles du 29 novemnre au 6 décembre 2018.

Le grand changement est la mise en place du vote électronique pour les agents finances du 29 octobre au 6 décembre 2018 inclus. Compte tenu du très faible taux d'activation des comptes électeurs, **Solidaires I.D.D.** a transmis aux responsables de la DGE un courriel dont voici l'extrait :

Les ministères économiques et financiers ont fait le choix unilatéral d'une lourde et onéreuse organisation des élections professionnelles 2018 par vote électronique. Escomptant sur une adhésion massive des agent·e·s vis-à-vis du nouveau procédé qu'ils ont voulu mettre en place, adossée à une communication froide et peu engageante, le pari risqué est en passe d'être perdu.

Bien qu'alerté par une très large majorité des représentants des agent·e·s élus au CTM MEFs, sur notamment les risques d'une faible participation aux différents scrutins, Solidaires déplore le faible taux d'activation des comptes électeurs. En effet, l'administration centrale, dont fait partie la DGE, affiche un taux de 10 points en dessous de la faible moyenne des directions générales de 55 % à la mi-novembre.

Compte tenu de ce triste constat pour la démocratie, exprimée à 84 % des votes à l'urne en 2014, moins de 15 jours avant le début des scrutins, Solidaires vous demande solennellement de :

- saisir formellement les électeurs(trices), dont la DGE a la gestion, pour les sensibiliser sur les enjeux et les accompagner dans le processus d'activation des comptes électeurs ;

- communiquer aux organisations syndicales le taux d'activation des comptes électeurs par corps, par grade et par direction régionale ou service national ;

- expliciter aux agent·e·s finances affectés dans les services déconcentrés (DREAL, ASN, DIRECCTE, VNF, ...), métropolitains et ultra-marins, les doubles modalités de votes (e.vote + papier) pour lever cette ambiguïté.

Il est de votre crédibilité, de votre responsabilité partagée avec les choix susvisés, de vous rapprocher rapidement des agent·e·s.

Une présentation est réalisée afin de définir l'ensemble des scrutins où Solidaires I.D.D. est représenté sur les 2 champs ministériels MEFs et MTES, soit en alliance, soit seul dans les différentes élections CT ou CAP :

■ pour le CTM MTES, liste seule présentée par la fédération Solidaires Environnement à laquelle participe Solidaires I.D.D., SUD Rural Territoires, Solidaires Météo et SUD Recherche EPST.

■ pour les élections CAP du champ MTES:

listes en alliance FSU / Solidaires Environnement pour les corps des adjoints administratifs, des adjoints techniques, des SACDD, des TSDD et des ingénieurs.

■ pour les CTM MEF, liste seule présentée par la fédération **Solidaires Finances** à laquelle participe Solidaires I.D.D., Solidaires Finances publiques, SUD Centrale Solidaires, Solidaires Douanes, Solidaires CCRF et SUD INSEE ;

■ pour les élections CAP sur le champ MEFs :

Solidaires I.D.D. présente seul une liste à la CAP des TSEI et en alliance avec SUD Centrale Solidaires sur des listes dans les corps des adjoints administratifs, des secrétaires administratifs et des attachés d'Administration d'État sous gestion MEF.

■ Pour les élections CT des DIRECCTE, des listes en alliance sous la bannière de Solidaires Fonction Publique avec SUD TAS, Solidaires CCRF et **Solidaires I.D.D.**dans pratiquement toutes les régions.

■ Pour les élections CT des DREAL, **Solidaires I.D.D.** se présente seul en DREAL AURA, en alliance avec CGT et FSU en DREAL Bretagne, Pays de Loire, Hauts de France et peut être en Normandie.

Les débats et échanges entre les congressistes, les invités et les représentants de Solidaires I.D.D ont permis d'établir une base revendicative solidaires, résolument engagé par les agent·e·s des MEFs et du MTES, pour sauver le service public, ses missions ses emplois, et ce au service de toutes et de tous. Après les interventions des invités très appréciées des congressistes, le secrétaire général conclut et clôture le congrès en remerciant tous les participants et conviant l'assemblée à partager le repas de l'amitié et de la fraternité.

Stratégie pour la transformation de l'action publique 2018 – 2022

Solidaires à l'Industrie et au Développement Durable a naturellement pris connaissance des plans du comité interministériel de la transformation publique du 29 octobre 2018 pour chacun des ministères.

Ce sont bien les réformes successives et incessantes de l'État depuis plus de 20 ans qui entretiennent la dégradation de la qualité des services publics, leurs éloignements des usagers avec toujours moins de moyens et des réorganisations à en faire perdre le sens aux agents publics et à la population.

Pour arranger cela, la seule visée du gouvernement est de baisser la dépense publique avec pour objectif moins 3 points du produit intérieur brut (PIB), 120 000 suppressions d'agents publics et 60 milliards de coupes budgétaires à l'horizon 2022.

Pour y parvenir, l'axe principale est le tout numérique. Autrement dit, suppression massive d'effectifs publics sous statut, remplacement partiel par des contractuels jetables et réduction drastique des structures administratives au chef-lieu de région (hôpitaux, maternités…), voire de départements.

Réduire le nombre et la durée des contrôles en entreprises (Lactalis) et des installations classées (seveso) en instaurant le « droit à l'erreur » et à « faire confiance » avec la loi du 10 août 2018 pour un État au service d'une société de confiance. Chacun comprendra bien que les entrepreneurs ne sont pas que des patrons voyous et que l'autocontrôle libère des tracasseries administratives « tatillonnes » avec des normes pourtant essentielles pour faire respecter le droit et la sécurité de la population.

Le ministère de l'Économie n'est jamais le dernier à faire confiance. Les « paradise papers » n'auront qu'à bien se tenir. Et puis l'optimisation fiscale ne représente que 80 milliards d'euros pour la France par an ! Plus aisé de mettre l'accent sur le contrôle des demandeurs d'emploi et des minima sociaux.

Pour ce qui est des aides aux entreprises, le même ministre a, par exemple, engagé le « recentrage de son action de soutien et d'accompagnement des entreprises » en donnant toute latitude aux régions, qui, comme chacun le sait sont vertueuses pour accorder de l'aide à celles et ceux qui en ont le plus grand besoin !

Toujours selon lui, « rendre plus simple et efficace en réformant les structures administratives (CCI, CTI, pôles de compétitivité, DIRECCTE et DGE), en mutualisant les fonctions supports et en engageant le minimum de ressources nécessaires » vont, c'est sûr, contribuer au remplacement de 50 000 agents publics d'État !

Plutôt qu'un long propos visant à mesurer la volonté du nouveau ministre à l'écologie sur le plan biodiversité et améliorer la gestion de l'eau, Solidaires relève des items qui nous apparaissent potentiellement contradictoires dans ce rapport. En effet, comment « adopter la stratégie de lutte contre la déforestation importée et porter sa déclinaison à l'échelle européenne » ET EN MÊME TEMPS « Préparer la décision sur la montagne d'or en Guyane » ?

Pour mémoire, le projet industriel est classé Seveso (installation industrielle dangereuse, en raison notamment de la présence d'une usine de cyanure qui permet d'extraire l'or) et est situé entre deux réserves biologiques à haute valeur en matière de biodiversité.

Il prévoit dans son étude technique de dynamiter le sol pour obtenir une fosse grande comme 32 Stades de France, avec 57 000 tonnes d'explosifs dans une zone isolée de la forêt amazonienne. 190 km² de concessions, une fosse de 2,5 km de long, 500 m de large et 400 m de profondeur.

Rien sur l'application des grands objectifs de la loi de transition énergétique adopté à l'été 2015, à savoir principalement :

- une réduction des émissions de gaz à effet de serre de 40 % entre 1990 et 2030 conformément aux engagements de l'Union européenne en vue de la COP21 ;
- une réduction de moitié de la consommation d'énergie finale d'ici à 2050 par rapport à 2012 ;
- une réduction de 30 % de la consommation d'énergies fossiles (en énergie primaire) d'ici à 2030 par rapport à 2012 ;
- un objectif de 32 % d'énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie en 2030 (contre près de 14 % en 2012) et de 40 % dans la production d'électricité à cet horizon ;
- un objectif de 50 % d'énergie nucléaire dans la production d'électricité française en 2025 (contre 77 % en 2014).

Rien non plus sur la gestion des matières et des déchets nucléaires (Bure…), sur l'engorgement des piscines de la Hague qui vont déborder, ni sur le démantèlement des centrales nucléaires !

Aussi, comment peut-on brader la production d'électricité hydraulique, en concédant au privé 150 barrages hydroélectriques, les plus puissants et les plus modernes 12 % = 25 GW) de la production d'électricité nationale et 70 % de la réserve "tampon" d'électricité pour pallier aux pointes de consommation, sur les 433 Français ? Une des seules productions d'énergie propre (renouvelable, décarbonée) dont la France dispose limitant fortement les possibilités des opérateurs (EDF…), contribuant à atteindre les conditions de l'accord de Paris et permettant d'assurer le refroidissement des centrales nucléaires ! Désorganiser ainsi le système d'exploitation de la production globale française, vise là aussi pour Macron, sous prétexte de l'ouverture à la concurrence, à satisfaire la Commission européenne et l'appétit des entreprises énergétiques étrangères n'ayant que faire des besoins énergétiques de la Nation française.

S'agissant de l'interdiction du Glyphosate, c'est tout de suite, pas dans 3 ans.

Quid également du projet de création d'une agence des routes françaises (ARF) susceptibles d'intégrer les directions interrégionales des routes (DIR) avec d'autres potentiels services des DREAL et d'une partie du pôle support intégré (PSI) pourtant déjà mutualisé en ce qui concerne les fonctions supports pour un ensemble de services : la DREAL, la DIR, les DDTM mais aussi des services tels que DDPP – DDCS pour la comptabilité, ainsi que la DIRM pour les activités informatiques ?

Pour **Solidaires I.D.D.**, il est impérieux de maintenir et de renforcer les missions de service publics déjà sous tension. Concernant, celles des 1 200 inspecteurs de l'environnement, il est urgent de leur permettre de les assurer pour satisfaire les contrôles des 500 000 installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE), ainsi que l'instruction des dossiers d'autorisation d'exploiter en souffrance (éolien...), depuis plusieurs années dans toutes les régions, avec, de surcroît, la mise en place de l'autorisation environnementale unique, l'introduction de l'autorité environnementale redondante avec les procédures préexistantes.

Cela passe par des moyens humains attendues depuis le 17 septembre 2001, date de l'explosion de l'usine d'AZF à Toulouse.

Voici les principaux points que Solidaires souhaite aborder lors de la réunion bilatérale avec François Goullet de Rugy – Ministre d'État, Ministre de la transition écologique et solidaire le 22 novembre 2018.

Nous n'aurons en retour qu'une forme d'arrogance avec un manque de considération pour les agent·e·s comme cela est le cas avec les Français qui soutiennent majoritairement les actions citoyennes contre l'absence de justice fiscale, sociale et de cohésion entre les territoires.

Tout va très bien madame la Marquise !

Pourquoi nous avons rejoint Solidaires ?

De Romain Courbé nouveau délégué régional de Solidaires I.D.D. en Franche Comté.

Plusieurs agent.e.s de la direction territoriale des voies navigables de France (VNF), pour certains non syndiqués, ont décidé d'agir et de prendre leur avenir en main en créant une nouvelle section syndicale en Bourgogne Franche-Comté.

Voies navigables de France est un établissement public (EPIC) à caractère administratif chargé de gérer la majeure partie du réseau fluvial français et dont la tutelle de l'État est exercée par la direction générale des infrastructures, des transports et de la mer (DGITM) du ministère de la transition écologique et solidaire (MTES).

Nous nous sommes tourné vers Solidaires d'un commun d'accord après un court débat sur ce choix qui était une évidence.

Les engagements environnementaux, sociétaux, sociaux et politiques, sont des atouts importants qui comptent pour nous.

Nous avons donc décidé de nous orienter naturellement vers Solidaires pour plusieurs raisons. Nous voulions quelque chose qui « bouge » et nous avions en tête la détermination et l'engagement de SUD Rail, quelque chose de jeunes, un syndicat dont les valeurs, principes et revendications soient réalistes et sérieuses.

Pour traduire nos convictions solidaires et défendre les intérêts collectifs et individuels des agent.e.s, nous avons déposé des listes de candidats pour les élections professionnelles générales du 6 décembre 2018 de la direction territoriale Centre-Bourgogne aux scrutins suivants :

la Commission Administrative Paritaire des personnels d'exploitation des travaux publics de l'État (PETPE);

le Comité Technique Unique de Proximité (UP).

En cela, nous nous engageons pour un syndicalisme inter-catégoriel, de proximité, de terrain et au quotidien.

Solidairement,

Un moment particulier dans une époque particulière

Le Comité interministériel de la transformation publique (CITP) qui s'est tenu le 29 octobre dernier a fixé définitivement la direction à suivre pour la Fonction publique. Il aura fallu près d'une année au gouvernement pour lever le voile sur ses orientations. Pourquoi tant de précautions et de temps entre le premier CITP de février 2018 et celui dont nous parlons ? La réponse est simple. Il fallait « en même temps » mûrir tous les dispositifs d'accompagnement à la refondation de l'action publique, souhaitée par l'exécutif. Ce rôle a été confié à la DGAFP (Direction Générale de l'Administration et de la Fonction Publique) dans le cadre de ce que le secrétaire d'État à la Fonction publique a appelé la « refondation du contrat social avec les agents publics ».

Fruits de longs échanges plutôt tumultueux avec les fédérations de fonctionnaires, les « négociations » sont arrivées à leur terme.

Les trois quarts des propositions formulées par le comité CAP 2022 ont été reprises et déclinées, ministère par ministère, direction par direction. Une fois les derniers arbitrages rendus, nous allons donc entrer rapidement dans la phase de mise en œuvre concrète, qui donnera lieu à la rédaction d'un projet de loi pour le premier semestre 2019. Une mise en œuvre que certaines directions ont de leur côté largement anticipé et qu'elles entendent poursuivre.

Certaines mesures dites d'accompagnement social (prime de restructuration de service, complément indemnitaire d'accompagnement, indemnité de départ volontaire) entreront cependant en vigueur dès le mois de janvier 2019, dans un format rénové. Ces différents dispositifs seront en partie abondés par un fonds doté de 50 millions d'euros en 2019. Ils seront complétés par la création d'une agence de reconversion professionnelle pour les personnels des trois fonctions publiques. Autant dire que tout est fait pour pousser un maximum d'agent·e·s vers la sortie ou sur les chemins tourmentés de la mobilité géographique et fonctionnelle forcée. Le recours accru au contrat en lieu et place du recrutement par concours et la rémunération au mérite individualisée et différenciée (disons plutôt à la tête du client) complètent cette longue liste de dispositifs mortifères.

Pour ce qui est des contreparties, pas grand-chose et même rien pour la reconnaissance des qualifications, de l'élévation de la technicité, des efforts d'adaptation consentis...

Malgré un dialogue qui n'a de social que le nom, Solidaires et ses syndicats notamment aux Finances : Solidaires Finances Publiques, Solidaires CCRF & SCL, Solidaires Douanes, SUD INSEE, SUD Centrale Solidaires, Solidaires I.D.D. ont pleinement joué leur rôle durant cette phase et fait pression sur les pouvoirs publics pour exiger des améliorations significatives des propositions initiales. À tous les niveaux, nous avons pesé pour éviter le pire. Certes, ces résultats demeurent insatisfaisants au final, mais que ce serait-il passé si nous n'avions été présents et actifs ?

Reste désormais que le plan de démantèlement des services publics et de la Fonction publique est entré dans une phase active et concrète face à laquelle nous n'entendons pas renoncer, tout comme nous n'entendons pas renoncer à améliorer la situation des personnels.

C'est dans ce contexte que se précise désormais une échéance électorale des plus importantes en termes de démocratie sociale, mais aussi en termes d' avenir professionnel et personnel pour les agent·e·s que vous êtes.

Votre voix va compter ! D'abord pour désigner celles et ceux qui se présentent à vos suffrages et qui vous représenteront, vous défendront et se battront pour améliorer vos situations individuelles et collectives.

Ensuite, elle va compter pour choisir le type de syndicalisme que vous voulez aux ministères économiques et financiers, dans les différentes directions, à la DGFiP, à la Douane, à la CCRF, l'INSEE, en Administration Centrale, à la DGE, et à la Fonction publique, ces trois niveaux étant intimement liés. Celui que revendique Solidaires Finances est porteur de valeurs démocratiques, de partage et de proximité. C'est un syndicalisme de propositions et d'actions, un syndicalisme unitaire, représentatif, interprofessionnel et citoyen. Il est force d'analyse, de propositions, de revendications élaborées avec les agent·e·s. Il ne se cantonne pas à une opposition systématique et aspire à améliorer la société en commençant par la DGFiP, la Douane, la CCRF, l'INSEE, l'Administration Centrale, la DGE de façon à ce que chacune et chacun soit actrice, soit acteur de notre avenir collectif.

Voter et faire voter pour les listes Solidaires et Sud aux Finances, c'est nous renforcer, tous ensemble, c'est cela la force du NOUS.

Bulletin d'adhésion

Année 2019

NOM : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____ Lieu de naissance : _____

Situation de famille : _____ Date d'entrée dans le service : _____

Corps _____ Grade _____ Indice majoré _____

Adresse personnelle _____ Complément d'adresse : _____

Code postal _____ Ville : _____

Tél professionnel : _____ Adresse mail professionnelle : _____

Je déclare adhérer / renouveler mon adhésion(1) à **Solidaires I.D.D.**

Pour les agents qui travaillent à temps partiel, la cotisation se calcule au prorata du temps travaillé (60 %, 80 %, etc).

Pour les retraités la cotisation annuelle est de 10 €

Le trésorier vous donne son accord pour un versement de la cotisation syndicale en une ou plusieurs fois.

(2) Indice majoré		*(3) Valeur du point*		*Temps complet / partiel ex : 100 %, 80 %...*		*(4) Assurance obligatoire*		*TOTAL*
	x		x		+		=	

Je règle ma cotisation totale par chèque(s) Nombre : _____ Nom de la banque : _____

	Echéance pour les encaissements			
	Chèque n°1 15 février	Chèque n°2 15 mai	Chèque n°3 1er septembre	Chèque n°4 15 novembre
N° de chèque(s)				

Soit un montant total de : €	**A l'ordre de SOLIDAIRES I.D.D.**

Demande d'adhésion dûment remplie à retourner accompagnée du ou des chèques correspondant(s) à :

Denis BARBIER
Trésorier de Solidaires I.D.D.
13 rue du 11 Novembre
03000 MOULINS

Fait à _____ le _____
signature

RAPPEL : la cotisation syndicale est déductible des impôts à hauteur de 66 %

(1) Rayer les mentions inutiles
(2) Indice majoré qui figure sur le bulletin de salaire au 1er janvier de l'année en cours
(3) 0,26 € pour les corps techniques et 0,20 € pour les autres corps
(4) Adhésion obligatoire au contrat de groupe défense pénale professionnelle GMF : 3,85 €